

FORMATIONS COURTES 2027

INTER ENTREPRISES

Catalogue



École des Parents
et des Éducateurs

Île-de-France

BIENVENUE

à l'École des Parents et Éducateurs d'Ile-de-France

Depuis 1929, nous incarnons la coéducation au service des familles, des enfants et des professionnels qui les accompagnent. **Bien plus qu'un organisme de formation parmi d'autres, l'EPE-IDF est une association d'éducation populaire qui écoute, accueille et agit chaque jour sur le terrain, à travers ses lignes d'écoute, ses lieux d'accueil enfants-parents et ses services de soutien à la parentalité.** Nous ne formons pas depuis l'extérieur : nous formons depuis l'intérieur des réalités que nous enseignons.

Cette proximité avec le terrain est notre singularité. Nos formateurs et formatrices sont, pour beaucoup, des professionnels engagés au quotidien dans l'écoute, la médiation et l'accompagnement des familles, au sein même de notre association ou à ses côtés. Une seule et même structure relie ainsi l'écoute des familles à la formation des professionnels qui les accompagnent : notre expertise ne s'arrête jamais à la porte de la salle de formation.

UN CAMPUS VIVANT

Se former chez nous, c'est aussi rejoindre un campus vivant

Sur 1 000 m², notre site du 5 Bon Secours réunit, aux côtés des équipes Formation, les écoutants de Fil Santé Jeunes, notre Maison Ouverte et cinq associations partenaires de référence : l'ANMDA (Association Nationale des Maisons Des Adolescents), la FNEPE (Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs), ALF (Association des Ludothèques Françaises), l'ANRS (Association Nationale de Réadaptation Sociale) et son espace d'insertion Émergence, ou encore le PEFE (Pôle d'Expertises Familles et Enfants). Une effervescence de terrain qui ne s'apprend nulle part ailleurs et qui nourrit chaque jour la pédagogie que nous proposons.

Car notre pédagogie innove en permanence. **Nos différents pôles d'activité nous permettent de challenger en continu nos pratiques, avec l'intelligence collective pour piloter nos offres et nos parcours au plus près des évolutions et des enjeux de demain.** Formations courtes, formations longues diplômantes, analyse des pratiques, dispositifs sur mesure en inter ou en intra : nos parcours se construisent à la carte, autour de vos besoins réels, et nous nous attachons à créer des passerelles avec d'autres champs et acteurs connexes.

Cette expertise s'appuie sur près d'un siècle d'engagement associatif et cinquante ans de formation professionnelle, depuis notre agrément de 1976. Elle se traduit chaque année par des milliers d'heures de formation dispensées à des apprenants venus de tous horizons, structures publiques, privées, associatives, ou à titre individuel.

En 2025, ce sont 57 372 heures de formation et 3 304 bénéficiaires, ainsi que 199 groupes d'analyse des pratiques et 25 journées pédagogiques. Une continuité rare, qui s'accompagne d'une exigence de qualité vécue au quotidien et non simplement mesurée : **96,7 % de satisfaction en formation inter entreprises, 93,4 % en intra et 95,2 % en analyse des pratiques professionnelles**, portés par une démarche d'amélioration continue et la certification Qualiopi.



Ce catalogue 2027 rassemble ainsi l'ensemble de notre offre autour de quatre grandes thématiques :

- Les professionnels de l'enfance et de l'adolescence
- Les problématiques familiales, parentales, sociales et culturelles
- L'accompagnement des pratiques professionnelles
- Le développement des softskills

Vous y trouverez aussi de **nombreuses nouveautés, fruits de notre veille permanente sur les besoins que nous identifions depuis nos terrains et nos publics.**

4 raisons de vous former à l'EPE-IDF

Une association qui vit sur le terrain les réalités qu'elle enseigne. Voici ce qui nous distingue.

La coéducation depuis 1929



01 - ANCRAGE TERRAIN

Un acteur de terrain, pas un simple organisme de formation

Une association d'éducation populaire qui accueille et accompagne, chaque jour, familles et professionnels : nos formateurs interviennent aux côtés des équipes qu'ils forment.



02 - EXPERTISE ÉPROUVÉE

Un siècle d'engagement, 50 ans de formation

Une expertise singulière en France et une continuité rare, agrément en 1976, qui se traduit chaque année par des milliers d'heures dispensées à des apprenants de tous horizons.



03 - QUALITÉ VÉCUE

Une qualité vécue au quotidien, pas seulement mesurée

Jusqu'à 96.7% de satisfaction en inter-entreprises. La certification Qualiopi comme socle et une démarche d'amélioration continue vécue sur le terrain.



04 - PÉDAGOGIE QUI INNOVE

Des parcours à la carte, au plus près des enjeux de demain

Formations courtes ou longues diplômantes, analyses des pratiques, dispositifs sur mesure en inter ou en intra, construits avec l'intelligence collective de nos équipes.

CE QUI NOUS DISTINGUE

Choisir l'EPE-IDF, c'est choisir de se former auprès d'une organisation qui vit, chaque jour, les réalités qu'elle enseigne. C'est bénéficier d'un siècle d'expérience de terrain conjugué à une véritable dynamique d'innovation sociale. C'est enfin rejoindre une communauté plus que jamais engagée, joyeuse et exigeante, qui place l'humain au cœur de chaque parcours de formation.

Envie d'en savoir plus ?

Découvrez notre catalogue 2027
et construisons ensemble votre
prochain parcours de formation !

VOS CONTACTS

Vous avez une question sur une formation, un document administratif à nous envoyer, ou un cahier des charges pour une formation ? Consultez la liste de vos contacts dédiés.



DIRECTRICE EPE-IDF

Amélie BILLAULT
01 44 93 44 99
abillault@epe-idf.com



ASSISTANTE DE DIRECTION FORMATION

Zahra REFFAS
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



CHARGÉE DE LA FACTURATION

Corinne THORAVAL
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

**PÔLE
CYCLES COURTS**



Marie-Laure COMPPER
Responsable
Actions de développement
des compétences
inter-entreprises et intra-entreprise
01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com



Zahra REFFAS
Responsable secteur
Formations inter-entreprises
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



EPE FORMATION
Organisme de formation de l'EPE-IDF
Enregistré sous le numéro : 11 75 00414 75

Tél: 01 44 93 44 88

formation@epe-idf.com

formations.epe-idf.com

epe-idf.com



À DECOUVRIR AUSSI

- ◆ Notre livret des formations intra-entreprise
- ◆ Notre livret des accompagnements spécifiques
- ◆ Nos formations longues



1 PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DES REPÈRES POUR ACTUALISER SA PRATIQUE

ENFANCE

L' enfant qualifié d'agité dans un groupe : approches corporelles

ADOLESCENCE

NOUVEAU Génération intime : repères et dynamiques pour comprendre la sexualité des jeunes aujourd'hui

NOUVEAU Adolescence et addictions

Sensibilisation au repérage des troubles psychiques chez l'adolescent

RELATIONS PARENTS/PROFESSIONNELS/ENFANT/ADOLESCENT

Co-construire la relation entre parents et professionnels de l'enfance

La fonction d'accueillant au sein des lieux d'accueil enfants/parents

Animer des groupes de parents

NOUVEAU Communication avec les familles : construire une relation de confiance au service l'accompagnement

2 PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, PARENTALES, SOCIALES ET CULTURELLES

SÉPARATIONS, CARENCES, PLACEMENTS

Accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales

Visite en présence d'un tiers

L'enfant aux prises avec le conflit de loyauté

NOUVEAU Intervenants en espaces de rencontre - nouveaux arrivants

NOUVEAU Intervenants en espaces de rencontre - expérimentés

VIOLENCES

L' enfant témoin de violences conjugales

Outils d'observation de la maltraitance psychologique, physique et sexuelle chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent

Se positionner et agir efficacement face aux conflits et violences familiales

Fondements des violences conjugales et intrafamiliales : perspectives sociologiques, historiques et démographiques

Violences conjugales : intervenir auprès des victimes, une approche franco-canadienne

Violences conjugales : intervenir auprès des agresseurs, une approche franco-canadienne

Violences conjugales : intervenir auprès des enfants, une approche franco-canadienne

Violences conjugales et intrafamiliales : impact sur la parentalité et stratégies d'intervention une approche franco-canadienne

Accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et conjugales : synergie, partenariats et pratiques collaboratives entre policiers/travailleurs médico-sociaux et avocats, une approche franco-canadienne

PARCOURS

Approche franco-canadienne pour comprendre, prévenir et agir auprès des victimes, enfants et des agresseurs

HANDICAP

Sensibilisation au repérage des TDAH

Troubles du spectre de l'autisme : repères, outils et accompagnement adapté

Les troubles du neurodéveloppement (TND) : parcours de soin, dépistage évaluation et accompagnement

La parentalité à l'épreuve du handicap : accueillir un enfant handicapé

INTERCULTURALITÉ

Interculturalité et famille, une anthropologie des relations familiales

Parentalité d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui



3 ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

SYSTÉMIE ET TRAVAIL SOCIAL

Aborder l'insertion sociale et professionnelle des publics en grande difficulté à l'aide de l'outil systémique

Parcours systémique certifié

ACCUEILLIR, ORIENTER ET INTERVENIR

Le génogramme

Accueillir, orienter les personnes en situation de précarité

Difficultés psychologiques, traumatisme psychique : repérer et accompagner les personnes

La manipulation : la comprendre et mieux la gérer

Entretien avec les familles/entretien avec le couple

L'argent, l'usager et le travailleur social

Les écrits professionnels

La visite à domicile

Art-thérapie et danse-thérapie : développer la confiance et l'estime de soi de publics fragilisés

Proximité et juste distance dans la relation d'aide et d'accompagnement

MÉDIATION ET TRAVAIL SOCIAL

Sensibilisation à la médiation familiale

La communication non violente

NOUVEAU La gestion collaborative du conflit / théorie de la négociation raisonnée

La médiation en milieu carcéral

La médiation successorale : du droit à l'entente , comment intervenir ?

ASPECTS JURIDIQUES

Sensibilisation au droit des étrangers

Secret professionnel et partage de l'information

Droit de la famille

Les majeurs vulnérables et leur protection

Les réformes de la protection de l'enfance : loi de 2007 - actualisation

MANAGEMENT

NOUVEAU Sensibilisation à la démarche qualité

NOUVEAU Décider, choisir, agir : management et conduite du changement

NOUVEAU Éthique et philosophie du travail social

4 SOFTSKILLS

Émotions et posture professionnelle

Bien-être professionnel : prendre soin de soi, de l'autre et de la relation d'accompagnement

NOUVEAU La gestion des conflits : outils et méthodes pour les travailleurs sociaux

NOUVEAU Développer son affirmation de soi et ses compétences relationnelles

NOUVEAU Gestion du stress : comprendre, prévenir et agir pour un mieux-être professionnel



PLUS D'INFORMATION

HANDICAP	P.82
MODALITÉS D'ÉVALUATION	P.84
INSCRIPTIONS	P.86
ACCOMPAGNEMENT DES FORMATEURS·TRICE·S	
PARTENAIRES DE L'EPE-IDF	P.88
INTERVENANTS	P.90
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	P.92
CONTACTS	P.6
NOUS AVONS MIS NOTRE EXPERTISE À LEUR DISPOSITION	P.94



1

PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

DES REPÈRES POUR ACTUALISER SA PRATIQUE



P.14

ENFANCE

P.15

ADOLESCENCE

P.18

RELATIONS
PARENTS
PROFESSIONNELS
ENFANT
ADOLESCENT

L'ENFANT QUALIFIÉ D'AGITÉ DANS UN GROUPE

APPROCHES CORPORELLES



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Identifier les causes de l'agitation chez l'enfant.
- Connaître des techniques de prise en charge de l'agitation chez l'enfant.



CONTENU

- Les caractéristiques principales de l'enfant hyperactif ; l'attention inconsistante, l'impulsivité verbale, motrice et sociale, le trouble du traitement de l'information.
- Les causes du syndrome, y compris neurobiologiques ; les divergences conceptuelles.
- Les préoccupations des parents, des éducateurs et enseignants en charge d'enfants hyperactifs, notamment en groupe.
- L'intérêt de la relaxation par la méditation de pleine conscience dans le traitement des enfants agités et distraits.
- L'entraînement : techniques pour diminuer les comportements indésirables ; renforcement positif des comportements dont on souhaite maintenir ou augmenter la fréquence d'apparition.

Atelier relaxation/méditation de pleine conscience

- Initiation à la méditation de pleine conscience comme outil d'accompagnement pour l'enfant agité et distrait.
- Techniques de relaxation par la respiration adaptée aux différents âges de l'enfant.
- Méditation de pleine conscience pour travailler la concentration, le schéma corporel et le retour au calme de l'enfant agité et distrait.

Atelier jeux coopératifs

- Initiation aux jeux coopératifs comme outil d'accompagnement pour l'enfant agité et comme vecteur d'insertion dans un groupe.
- Jeux coopératifs autour de la maîtrise de l'impulsion verbale, motrice et sociale.
- Jeux coopératifs à proposer en individuel avec l'enfant agité autour de la maîtrise du traitement de l'information.



MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas cliniques.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC

Animateur (périscolaire),
éducateur, enseignant,
tout personnel accueillant
des enfants en groupe

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H
04-05-06
OCTOBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT

Psychopraticien spécialisé
dans les approches
corporelles



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

GÉNÉRATION INTIME

REPÈRES ET DYNAMIQUES POUR COMPRENDRE LA
SEXUALITÉ DES JEUNES AUJOURD'HUI



OBJECTIF GÉNÉRAL

Cette formation propose une mise en perspective des expériences affectives et sexuelles des adolescents-es et des jeunes adultes, en tenant compte des transformations sociales contemporaines et des contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Elle vise à outiller les professionnels-les pour mieux comprendre les réalités vécues par les jeunes, déplacer les représentations normatives ou alarmistes, et adapter les pratiques d'accompagnement, d'écoute et de prévention.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier la diversité des parcours d'entrée en sexualité chez les jeunes aujourd'hui.
- Analyser les normes, injonctions et pressions (genre, performance, consentement) qui encadrent la première sexualité.
- Identifier la diversité des trajectoires sexuelles contemporaines (entrée en sexualité, pratiques, identités, relations).
- Situer les usages numériques (dont la pornographie) dans les socialisations sexuelles contemporaines.
- Comprendre les liens entre sexualité, vulnérabilités et santé mentale.
- Identifier et comprendre les nouvelles formes d'identification sexuelle et de genre, ainsi que les enjeux spécifiques rencontrés par les minorités sexuelles afin de penser un accompagnement respectueux, non normatif et inclusif.
- Analyser les effets des discriminations sociales et sexuelles, ainsi des processus de racialisation sur les expériences affectives, sexuelles et l'entrée en sexualité des jeunes afin de mieux comprendre la diversité des parcours.
- Acquérir des repères théoriques et analytiques permettant d'ajuster sa posture professionnelle dans l'accompagnement des jeunes en tenant compte de la diversité des trajectoires sexuelles et affectives.



CONTENU

- L'entrée en sexualité et « première fois ».
- Normes sociales et représentations.
- Adolescence et jeunesse, approche sociologique.
- Evolution contemporaine des pratiques sexuelles.
- Consentement, normes relationnelles et pratiques de pouvoir.
- Diversification des identifications sexuelles et de genre.
- Minorités sexuelles et expériences spécifique.
- Pornographie.
- Santé mentale.
- Conduites à risques.



MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse de données issues d'enquêtes nationales.
- Analyse d'extraits vidéo.
- Echanges et partages d'expérience.
- Jeux de rôle.
- Temps de questions-réponses et d'appropriation des concepts.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER
INTRA

NOUVEAU



PUBLIC

Professionnels de santé, de
l'éducation et du médico-
social

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H
08-09
JUIN 2027



ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANT

Sociologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ADOLESCENCE ET ADDICTIONS

OBJECTIF GÉNÉRAL

- À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
- Comprendre les mécanismes des addictions chez l'adolescent.
 - Identifier les différentes substances psychoactives et les addictions comportementales.
 - Connaître les différents types d'usage et leurs conséquences.
 - Comprendre les facteurs de vulnérabilité propres à l'adolescence.
 - Repérer les situations à risque et réaliser une première évaluation.
 - Adopter une posture adaptée face à un adolescent présentant une conduite addictive.
 - Connaître les ressources et structures d'orientation.
 - Intégrer les principes de prévention et de réduction des risques.

CONTENU

Jour 1 - Comprendre les addictions

- Les fondamentaux des addictions
- Définition des addictions.
 - Les différents types d'usage.
 - Les substances psychoactives.
 - Cadre légal.
 - Représentations autour des addictions.
- Les effets et les risques**
- Les effets des différentes substances.
 - Les risques somatiques, psychiques et sociaux.
 - Les conséquences à court, moyen et long terme.

Les addictions sans substance

- Jeux vidéo et écrans.
- Jeux d'argent.
- Troubles des conduites alimentaires.
- Autres addictions comportementales.

Les conduites à risque et les comorbidités

- Identification des conduites associées.
- Compréhension des facteurs de risque.

Jour 2 - Accompagner les adolescents

- Psychopathologie de l'adolescence**
- Les remaniements liés à la puberté.
 - Les vulnérabilités psychiques.
 - Les liens entre adolescence et conduites addictives.

Repérage et accompagnement

- Identifier les signes d'alerte.
- Accueillir l'adolescent et sa famille.
- Entrer en relation malgré la non-demande.
- Réaliser une première évaluation.

Orientation, prévention et réduction des risques

- Les dispositifs spécialisés.
- Les structures ressources.
- Les principes de prévention.
- La réduction des risques auprès des adolescents.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Brainstorming et échanges d'expériences.
- Jeux sur les représentations.
- Etudes de cas cliniques.
- Mises en situation.
- Analyses de supports (textes, podcasts, extraits de films).
- Travaux collectifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA

NOUVEAU



PUBLIC
Professionnels intervenant auprès d'adolescents : éducateurs, travailleurs sociaux, professionnels de santé, psychologues, enseignants, animateurs, personnels de structures d'accueil, etc

PRÉREQUIS
Aucun



2 JOURS - 14 H
24-25
MAI 2027



ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANT
Psychologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ L'ADOLESCENT

OBJECTIF GÉNÉRAL

- À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
- Envisager les grandes lignes de la psychopathologie de l'adolescent à partir du modèle psychanalytique.
 - Avoir une sensibilisation au dépistage des troubles psychiatriques à l'adolescence.
 - Repérer des indicateurs de souffrance notamment psychique.
 - Clarifier son positionnement professionnel.



CONTENU

Le professionnel face à la santé des adolescents

- Représentations de l'adolescent, de la notion de santé et résonances émotionnelles.
- Place du professionnel non soignant : écoute, distance, relation de confiance, repérage des difficultés et des ressources du jeune, limites.
- Écouter : quoi ? Et comment ? Dans quelles limites ? La question de la plainte.
- Comment accompagner les adolescents vers les soins ?
- Comment se positionner entre les adolescents et leurs parents ?

L'adolescent et sa famille : trois points de vue

- Le conflit avec les parents comme partie prenante de la crise d'adolescence.
- Interaction entre crise parentale et problématique de l'adolescent.
- Interactions parents-adolescents.

Le remaniement psychique à l'adolescence

Les troubles du comportement de l'adolescent

- Les conduites centrées sur l'agir et le

passage à l'acte.

- Les conduites centrées sur le corps. Les troubles névrotiques, les états psychotiques.

L'adolescent et la souffrance psychique : signes d'alerte

- La notion de souffrance psychique : ce qui est du « développement », ce qui est du « pathologique ».
- Différence entre le symptôme comme trace du travail psychique de l'adolescent et le pathologique.
- L'adolescent absentéiste scolaire en risque de décrochage.
- L'adolescent triste : état de morosité ou signe de la menace suicidaire ?
- L'adolescent perturbateur, voire violent.
- Les conduites alimentaires particulières de l'adolescent, souvent « déniées » ou « clandestines » avec distorsion délirante de l'image du corps.
- L'adolescent étrange : en lien ou non avec une prise de toxique, « bizarrerie » du contact dans un tableau de dysharmonie ancienne ou au contraire dans un tableau aigu récent ?



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, psychologiques, psychanalytiques.
- Situations cliniques du formateur ou études de cas exposées par les participants.
- Descriptions cliniques, les hypothèses explicatives.
- Exercices ou mises en situation ou jeux de rôles pour observer, comprendre.
- Questions/réponses, échange de pratiques et d'expériences.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA



PUBLIC
Professionnels intervenant auprès d'adolescents, Professionnels de la prévention spécialisée, Professionnels de la protection de l'enfance, Intervenants des missions locales, éducateurs et assistants sociaux en milieu scolaire, éducateurs sportifs, éducateurs techniques, enseignants et animateurs socio-culturels

PRÉREQUIS
Aucun



3 JOURS - 21 H
08-09-10
NOVEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT
Psychologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

CO-CONSTRUIRE LA RELATION ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Connaître les axes de la parentalité et les fonctions parentales.
- Identifier ses mouvements affectifs dans la relation enfants/parents/professionnels.
- Avoir des repères pour co-construire un projet éducatif avec l'enfant en cohérence avec les parents.

CONTENU

L'enfant entre parents et professionnels

- Les besoins de l'enfant : sécurité, continuité, cohérence...
- La fonction parentale : les axes de la parentalité et les fonctions parentales ; l'émergence et le développement des compétences parentales ; les évolutions de la famille et de la parentalité : repères historiques et sociologiques.
- Missions des parents, missions des professionnels.
- Les représentations mutuelles des parents et des professionnels ; besoins et attentes réciproques.
- Les territoires, les ressources de chacun et la complémentarité. Les mouvements affectifs dans la relation enfant/parents/professionnel.

La coéducation et l'accompagnement des compétences parentales

- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les normes et systèmes de valeurs ; les mutations des modèles dans un cadre transculturel et transgénérationnel.
- Le projet éducatif autour de l'enfant ; la co-construction du cadre éducatif et la cohérence éducative.
- L'attachement, le tissage des liens et l'apprentissage de la séparation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation privilégie une pédagogie active basée sur l'alternance et l'interaction entre l'expérience des participants, les apports théoriques, et le travail en sous-groupes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.



PUBLIC
Tout professionnel travaillant avec des enfants

PRÉREQUIS
Aucun



3 JOURS - 21 H
12-13-14
OCTOBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT
Éducateur jeunes enfants



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LA FONCTION D'ACCUEILLANT AU SEIN DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Clarifier la fonction d'accueillant et mieux comprendre ses enjeux.
- Réfléchir aux objectifs des lieux d'accueil enfants-parents.
- Analyser le rôle de l'accueillant dans l'accompagnement de la fonction parentale.
- Approfondir l'écoute et l'observation comme « outil » de l'accueillant.

CONTENU

Le positionnement professionnel

- Les représentations de la fonction d'accueillant.
- « Être accueillant » en lien avec :
 - 1. Les principes fondateurs.
 - 2. Les objectifs de l'accueil enfants-parents.
 - 3. Les missions de l'institution « porteuse » du projet.
- Le cadre, les limites, l'éthique de l'accueil enfants-parents.
- Fonctions d'origine et fonction d'accueillant.
- Accueillir la relation enfant-parent et en être témoin : les résonances émotionnelles chez l'accueillant.
- Dimension multidisciplinaire : le travail d'équipe, les partenaires relais.
- Les ressources individuelles.

Le soutien des parents / l'accompagnement de la relation enfants-parents

- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les notions de normes, de système de valeurs.
- Les fonctions parentales et les axes de la parentalité, l'émergence et le développement des compétences parentales, l'élaboration du lien et le travail de séparation.

- Le cadre de la pratique et le rôle du tiers :
 - 1. L'écoute et l'observation : l'échange entre la mère et l'enfant, la communication verbale et non-verbale, les multiples interactions.
 - 2. Le soutien par la présence, le contact, le regard, la parole.
 - 3. La place du jeu et de l'attitude ludique.
 - 4. Les moments d'arrivée et de départ.
 - 5. Les règles de vie.
 - 6. Le premier accueil.
 - 7. L'établissement de la bonne distance et de la relation de confiance.
 - 8. Les demandes explicites et implicites.
 - 9. La valorisation des parents.
 - 10. La facilitation et la circulation de la parole.
 - 11. Les attentes face à la question de l'autorité.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Échange et analyse d'expériences.
- Mises en situation.
- Apports théoriques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.



PUBLIC
Professionnel de l'enfance, professionnel du champ médico-social impliqué ou intéressé par un lieu d'accueil enfants-parents

PRÉREQUIS
Aucun



3 JOURS - 21 H
08-09-10
NOVEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANTS
Psychologue, juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ANIMER DES GROUPES DE PARENTS

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Comparer les spécificités entre situations duelles et en groupe dans le cas d'un travail sur la parentalité.
- Définir les étapes et les modalités de mise en œuvre d'un groupe de parents selon les attentes des parents.
- Clarifier le positionnement de l'animateur.
- Disposer d'outils concrets pour animer des groupes de parents.

CONTENU

La relation aidant-aidé

- La place et le rôle du professionnel dans une intervention collective.
- Le processus d'aide mutuelle et de soutien qui émerge des groupes.
- La spécificité des parents en détresse sociale, économique, psychologique...

Les différents types de groupe

- La distinction entre les différents types de groupes : soutien, entraide, lien, effets thérapeutiques.
- Les différentes formes de groupe : ouvert, fermé, à thèmes, groupe de pères/groupe de mères, groupes mixtes, groupes de parents adoptants, groupes de parents face au deuil...
- Mise en place d'un groupe
- La méthodologie : analyse des besoins, planification, sensibilisation, faire venir les parents.
- Les différents niveaux d'objectifs : ceux de l'institution, de l'intervention, du groupe, des individus.
- Les étapes de mise en place et les difficultés.

L'animateur

- La posture humaine, les croyances et le vécu de l'animateur.
 - Les fonctions, les rôles et limites de l'animateur.
 - Les outils de mise en relation.
 - L'intime, le privé, le « socialisable » et la confidentialité.
 - La vie du groupe.
 - Les groupes homogènes/hétérogènes.
 - Les phases du groupe et son évolution au niveau de la confiance, de la cohésion et de l'affectivité. Les techniques d'animation.
 - Développer son propre style.
 - La communication au sein du groupe : les tensions, les rôles, les silences.
 - Les difficultés : les silences, conflits, résistances, l'intensité des affects.
- Introduction à la notion d'évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges à partir de documents.
- Mises en situation de groupe de parents.
- Réflexion et partage d'expériences.
- Témoignage de personnes extérieures animant des groupes de parents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA



PUBLIC

Toute personne ayant déjà une pratique professionnelle auprès des familles, une expérience de groupe ou une pratique de la relation d'aide et amenée à animer des groupes de parents

PRÉREQUIS

Aucun

3 JOURS - 21 H
21-22-23 JUIN 2027
OU
08-09-10 DÉCEMBRE 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT

Juriste spécialiste de l'animation de groupes



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com
RÉFÉRENCE : Z-R04

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFIANCE AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les enjeux de la relation entre professionnels et familles.
- Développer une communication adaptée favorisant la confiance et la coopération.
- Mieux gérer les situations relationnelles délicates ou conflictuelles.
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction de l'accompagnement.
- Renforcer la place des familles dans le parcours de la personne accompagnée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les attentes et les besoins des familles.
- Adapter sa communication aux différentes situations rencontrées.
- Développer l'écoute active et l'empathie.
- Prévenir et gérer les tensions relationnelles.
- Construire une relation partenariale respectueuse des rôles de chacun.

CONTENU

Jour 1 : Comprendre les enjeux de la relation avec les familles
La place des familles dans l'accompagnement

- Évolution du rôle des familles dans les établissements et services.
- Les attentes, besoins et préoccupations des familles.
- Les représentations réciproques entre professionnels et proches.

Les fondamentaux de la communication

- Les mécanismes de la communication.
- L'écoute active et la reformulation.
- Les attitudes favorisant la relation de confiance.

Adopter une posture professionnelle adaptée

- Trouver la juste distance relationnelle.
- Respecter les rôles et les responsabilités de chacun.
- Identifier les situations pouvant générer des incompréhensions.

Jour 2 : Renforcer la coopération et gérer les situations délicates
Communiquer dans les situations sensibles

- Annoncer une information difficile.
- Répondre aux inquiétudes et aux réclamations.
- Faire face aux émotions des familles.
- Prévenir et gérer les tensions
- Identifier les sources de conflit.
- Développer une communication apaisée et constructive.
- Rechercher des solutions dans une logique de partenariat.

Favoriser une collaboration durable

- Impliquer les familles dans l'accompagnement.
- Valoriser les compétences et les savoirs de chacun.
- Élaborer des pistes d'amélioration pour sa pratique professionnelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges de pratiques, études de situations et travaux en groupe.
- Mises en situation, jeux de rôle, analyses de pratiques et élaboration d'un plan d'action individuel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA

NOUVEAU



PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social, social, sanitaire et éducatif amenés à communiquer et collaborer avec les familles dans le cadre de l'accompagnement des personnes accueillies

PRÉREQUIS

Aucun

2 JOURS - 14 H
10-11
MAI 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €

INTERVENANT
Information à venir

Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com
RÉFÉRENCE : Z-R04

2

PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, PARENTALES SOCIALES, CULTURELLES



P.24

SÉPARATIONS,
CARENCES,
PLACEMENTS

P.29

VIOLENCES

P.40

HANDICAP

P.44

INTERCULTURALITÉ

ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS PARENTALES

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Identifier les spécificités des rôles et fonctions paternelles/maternelles dans le développement de l'enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel ayant une mission de soutien auprès des parents.
- Identifier les compétences des parents et rencontrer leurs besoins afin de mettre en place une collaboration qui vise à les aider et les soutenir.
- Travailler l'articulation entre le concept de parentalité et la place donnée à l'enfant ou prise par lui dans sa famille.

CONTENU

L'évolution de la famille et de la parentalité

- Les « modèles familiaux » ; normes et réalités.
- Le rapport famille-société dans l'éducation des enfants.
- Les compétences parentales
- Les fonctions parentales selon les axes de la parentalité.
- La transmission ; l'inscription dans la chaîne générationnelle pour construire son identité.
 - 1. La protection ; la sécurité suffisante pour que l'enfant puisse se développer harmonieusement.
 - 2. L'investissement, la rencontre ; l'engagement.
 - 3. L'autorité : les repères, les règles, les limites qui autorisent l'enfant à grandir.
- La famille comme lieu d'émergence et de construction de la personne, comme creuset des liens relationnels et sociaux.

Le professionnel et l'évolution des familles

- Les écueils dans la relation parents/professionnels : disqualification, méfiance, incompréhension mutuelle, perte de confiance en soi.
- La prise en compte et l'émergence des compétences parentales.
- Une nouvelle définition de la relation parents/professionnels.
- L'accueil des parents dans les institutions : moments, lieux, dispositifs, posture personnelle du professionnel.
- La place et le rôle des parents dans la formalisation d'un projet commun.
- Les initiatives de soutien aux parents et les structures existantes de soutien à la parentalité.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :

Mieux connaître le cadre légal de la protection de l'enfance.

CONTENU :

- La réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement
- Les mesures d'investigations.
- Les droits de chacun dans cette relation tripartite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER
INTRA



PUBLIC
Professionnel ayant une mission de soutien à la fonction parentale pouvant s'exercer dans différents types de structures à caractère social, psychologique, pédagogique, de santé et/ou travaillant avec des familles en difficulté

PRÉREQUIS

5 JOURS - 35 H

08-09 NOVEMBRE 2027 +
01-02-03 DÉCEMBRE 2027

€

ENTREPRISE/OPCO
1 675 €

FINANCEMENT
PERSONNEL
1 625 €



INTERVENANT
Consultante en parentalité et sophrologue, sociologue, juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

VISITE EN PRÉSENCE D'UN TIERS

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Poser le cadre des rencontres médiatisées.
- Définir la mission du professionnel dans cet espace d'accueil.
- Comprendre la situation de séparation en terme de déséquilibre familial.
- Restaurer chaque membre de la famille dans les fonctions qui lui sont attribuées, ou prise par lui dans sa famille.

CONTENU

Cadre institutionnel, mission professionnelle

- Les objectifs et les missions des rencontres médiatisées dans le cadre du placement ; analyse de l'espace qui leur est réservé, état des lieux.
- Le professionnel face à une nouvelle fonction ; comment se situe-t-il par rapport à la famille avec laquelle il travaille par ailleurs ? Par rapport à sa mission institutionnelle (évaluation, contrôle, soutien) ?

Famille et séparation

- Les mécanismes intra-psychiques et inter-relationnels à l'œuvre dans une situation de séparation, le processus de séparation, le travail de deuil.
- Les effets de la séparation dans l'équilibre familial, le bouleversement des fonctions et des rôles.

Fonctions familiales à l'épreuve du placement

- L'espace d'accueil familial, ébauche de reparentalisation ?
- L'implication personnelle et la « bonne distance » professionnelle, les différentes pistes de travail possibles dans ce cadre.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :

Mieux connaître le cadre légal de la protection de l'enfance.

CONTENU :

- La réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement
- Les mesures d'investigations.
- Les droits de chacun dans cette relation tripartite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER
INTRA



PUBLIC
Travailleur social et professionnel de l'aide sociale à l'enfance ou de tout type d'accueil familial ou institutionnel

PRÉREQUIS

Aucun

3 JOURS - 21 H

26-27-28
MAI 2027

€

ENTREPRISE/OPCO
1 005 €

FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANTS
Psychologue, juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

L'ENFANT AUX PRISES AVEC LE CONFLIT DE LOYAUTÉ



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Identifier et analyser les situations conflictuelles ou de rupture familiale dans leur complexité.
- Repérer les effets des conflits familiaux sur les membres de la famille et leur dynamique relationnelle.
- Comprendre les conflits de loyauté et les processus de triangulation, en particulier ceux impliquant les enfants.
- Adopter une posture de tiers neutre contenant.
- Conduire des entretiens dans un contexte de haute conflictualité en maintenant une écoute bienveillante.
- Protéger l'enfant en favorisant des dispositifs de communication apaisés entre les parents.



CONTENU

- Identifier les différents types de conflits familiaux postséparation : distinction conflit ponctuel, conflit persistant, conflit sévère ou chronique.
- Repérer les signes de conflit de loyauté chez l'enfant, ainsi que les risques de triangulation, d'emprise ou d'aliénation dans les dynamiques parentales conflictuelles.
- Comprendre et distinguer des notions sensibles telles que syndrome d'aliénation mentale, emprise psychique, conflit de loyauté, ambivalence affective chez l'enfant et détachement réaliste.
- Analyser une situation familiale à partir d'une lecture systémique.
- Mobiliser des outils concrets pour soutenir les parents dans la construction de nouvelles frontières symboliques post-séparation et la protection psychique de l'enfant.
- Adopter une posture professionnelle de tiers contenant.
- Savoir orienter si nécessaire.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC
Professionnels du secteur
médico-social

PRÉREQUIS
Aucun



2 JOURS - 14 H
08-09
MARS 2027



ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANTS
Psychologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

INTERVENANTS EN ESPACES DE RENCONTRE NOUVEAUX ARRIVANTS



OBJECTIF GÉNÉRAL

En conformité avec l'arrêté du 28 juin 2013 pris en application du décret du 15 octobre 2012 créant à son article 1 un chapitre IV au titre du livre II du Code de l'action sociale et des familles.



CONTENU

- Histoire des espaces de rencontre : de leurs origines à aujourd'hui : la construction d'une vision éthique des espaces de rencontre.
- Le cadre de travail en espace de rencontre.
- Le comportement « refuge » conflictuel du parent : la dynamique comportementale de l'intervenant en espace de rencontre.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Travail à partir de situations concrètes.
- Travail sur les ressentis, représentations, comportements.
- Travail sur l'incompréhension, le déni, l'absence de remise en question d'un parent.
- Lecture d'ordonnances.
- Les entretiens avec le parent qui subit le droit de visite.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC
Intervenants en espaces de
rencontres

PRÉREQUIS
Aucun



3 JOURS - 21 H
12-13-14
OCTOBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT
Médiatrice familiale



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

INTERVENANTS EN ESPACES DE RENCONTRE

EXPÉRIMENTÉS

OBJECTIF GÉNÉRAL

En conformité avec l'arrêté du 28 juin 2013 pris en application du décret du 15 octobre 2012 créant à son article 1 un chapitre IV au titre du livre II du Code de l'action sociale et des familles.

CONTENU

- Une situation complexe et résistante : le deuil non résolu de la conjugalité.
- L'espace de rencontre subi par l'un des parents.
- Compréhension du conflit : l'espace de rencontre, le conflit, ses représentations, son origine, son évolution.
- Compréhension du conflit : du conflit à la communication : communication non violente, communication transformative, la compétence des parents.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Travail à partir de situations concrètes.
- Travail sur les ressentis, représentations, comportements.
- Travail sur l'incompréhension, le déni, l'absence de remise en question d'un parent.
- Lecture d'ordonnances.
- Les entretiens avec le parent qui subit le droit de visite.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC
Intervenants en espaces de rencontres

PRÉREQUIS
Aucun



3 JOURS - 21 H
08-09-10
NOVEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT
Médiatrice familiale



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ENFANT TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES

INTER
INTRA

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Comprendre comment se construit la parentalité dans un couple avec de la violence conjugale.
- Identifier quelques conséquences des violences conjugales sur l'enfant témoin.
- Faire mieux conjuguer les efforts de chacun pour que les enfants puissent trouver l'aide et la protection nécessaire.

CONTENU

- Travail préliminaire sur ses représentations des violences conjugales et l'impact pour l'enfant témoin.
- Connaissance du phénomène grâce aux travaux et expériences menées.
- Réflexion sur la structure familiale et ses interactions : le groupe et ses sous-groupes.
- Voir et entendre un (des) incident(s) de violences conjugales (parent blessé ou non).
- L'enfant et ses liens d'attachement.
- La question du temps de la maturation de la demande du parent.
- La question de l'urgence pour l'enfant.
- La concertation difficile des acteurs de secteurs d'activités différents avec des mandats complémentaires et des cultures organisationnelles différentes.
- Les nouvelles avancées dans la recherche d'une prise en charge globale.

DROIT DE LA VICTIME, LOIS SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET RETENTISSEMENT DE CELLE-CI SUR L'ENFANT

OBJECTIF :

Connaître les dispositifs légaux

CONTENU :

Étude de la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.

Étude de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Étude de la loi du 18 mars 2024.

Focus sur l'ordonnance de protection.

La main courante et le dépôt de plainte : distinction.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Échanges à partir de situations apportées par les participants.
- Travail en sous-groupes.
- Jeux de rôle.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.



PUBLIC
Professionnels du secteur socio-éducatif, médico-social
Professionnels de la protection de l'enfance dont l'activité peut être en lien avec la violence conjugale et l'enfant

PRÉREQUIS
Aucun



3 JOURS - 21 H
08-09-10
JUN 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANTS
Educateur spécialisé, juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

OUTILS D'OBSERVATION DE LA MALTRAITANCE PSYCHOLOGIQUE, PHYSIQUE ET SEXUELLE CHEZ LE NOURRISSON, L'ENFANT ET L'ADOLESCENT



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer des aptitudes à repérer les actes et les situations de violence et/ou de maltraitance physique et/ou psychologique auprès de nourrissons, jeunes enfants ou adolescents.
- Savoir décoder les signaux d'alerte (troubles fonctionnels/comportementaux) de l'enfant ou de l'adolescent en danger.
- Prendre connaissance d'au moins une échelle d'évaluation des compétences parentales.



CONTENU

- Les différents types de maltraitance.
- Dans quelles conditions peut s'exercer l'observation ? Quels sont les objectifs du professionnel ? Quelle est la place du vécu du professionnel dans cette démarche ?
- Quels sont les éléments importants de l'observation du nourrisson, de l'enfant ou de l'adolescent, qu'observe-t-on ? (comportements, manifestations des affects, faits objectivables).
- Signaux, troubles fonctionnels : comment les décoder ?
- Quand et comment observe-t-on ? Qu'en dit-on à l'enfant ou au jeune ? L'observation et les différents types de difficultés en fonction des déficits et des pathologies ; la fonction de la régression ; les troubles comportementaux.
- Étude de la symptomatologie : chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.
- Construction d'outils cliniques partagés, théoriquement et méthodologiquement fiables et testés pour étayer les évaluations.
- L'observation : un outil débouchant sur une transmission écrite.
- Rôle des écrits et signalements.
- Le travail en réseau : évaluer à plusieurs.
- Agir, prévenir.
- Quelle action ? Quelle thérapie ?

PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :

Se repérer dans le processus de signalement / information préoccupante

CONTENU :

La réforme du 5 mars 2007 et la loi du 14 mars 2016

Le partage de compétences entre Juges des Enfants et Aide Sociale à l'Enfance

Information préoccupante et signalement : à qui ? dans quel cas ?

Les mesures d'investigations : conséquences



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Apports cliniques issus de la pratique expertale judiciaire du formateur.
- Présentation d'outils d'évaluation.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA



PUBLIC

Psychologues
Professionnels de l'enfance
Travailleurs socio éducatifs

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

23-24-25
MARS 2027



ENTREPRISE/OPCO

1 005 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

975 €



INTERVENANT

Juriste et psychologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

SE POSITIONNER ET AGIR EFFICACEMENT FACE AUX CONFLITS ET VIOLENCES FAMILIALES



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Appréhender la complexité des situations de violences.
- Contextualiser les violences dans leurs dimensions socio-culturelles.
- Savoir distinguer les aspects objectifs des aspects subjectifs.
- Repérer les différents niveaux de prise en charge des protagonistes.



CONTENU

- Les aspects multi-contextuels, multidimensionnels et polysémiques des violences.
- Les causes de la violence conjugale : les différentes lectures explicatives.
- Le contexte relationnel : rôles et liens, interactions spécifiques du système conjugal.
- La maltraitance familiale et trans-générationnelle.
- La violence comme mode relationnel et communicationnel.
- Les conséquences sur l'exercice parental : les enfants témoins et victimes.
- Les différents niveaux d'accompagnement des victimes, des auteurs.
- L'intervention professionnelle en réseau.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théorico-cliniques.
- Analyse des expériences apportées par les participants.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC

Professionnel du secteur social prenant en charge les familles

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

04-05
OCTOBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO

670 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

650 €



INTERVENANT

Éducatrice spécialisée formée aux violences



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

FONDEMENTS DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

PERSPECTIVES SOCIOLOGIQUES, HISTORIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer des aptitudes à repérer les actes et les situations de violence et/ou de maltraitance physique et/ou psychologique auprès de nourrissons, jeunes enfants ou adolescents.
- Savoir décoder les signaux d'alerte (troubles fonctionnels/comportementaux) de l'enfant ou de l'adolescent en danger.
- Prendre connaissance d'au moins une échelle d'évaluation des compétences parentales.



CONTENU

- Présentation des différentes sources de la statistique publique sur les violences (données administratives, données d'enquêtes, autres données).
- Retour sur les principes théoriques et méthodologiques de l'analyse statistique des violences contre les femmes à partir de l'exemple des violences sexuelles.
- Présentation des principales enquêtes mesurant les violences sexuelles (sexualité, santé, violences).
- Présentation de l'enquête Virage - principaux résultats.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.



PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

25-26 JANVIER 2027



ENTREPRISE/OPCO

670 €

FINANCEMENT PERSONNEL

650 €



INTERVENANTS

Conseiller en économie sociale et familiale, sociologues



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

VIOLENCES CONJUGALES INTERVENIR AUPRÈS DES VICTIMES

UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Être sensibilisé à l'accueil des victimes de violences conjugales.
- Savoir accompagner les victimes de violences conjugales.
- Savoir repérer les signes d'une situation de violences conjugales.
- Connaître la spécificité des violences faites aux hommes et de la violence conjugale homosexuelle.



CONTENU

- Les notions de crise, de violence, d'emprise.
- Les différences entre violences conjugales, différends conjugaux avec violence, et violence réciproque.
- Les 10 formes de violences.
- Le cycle des violences.
- Les modalités de l'intervention sociale en France et au Canada.
- Le processus de domination conjugale.
- Le travailleur auprès des victimes de violences conjugales dans le quotidien.
- La prise en charge sociale des victimes au sein d'un foyer d'hébergement.
- L'importance de l'accueil dans le parcours de la victime.
- Les freins exogènes et endogènes liés au départ.
- Comment les professionnels peuvent-ils gérer émotionnellement ce public, leur ressenti, la distance professionnelle, leurs ressources professionnelles.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.



PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire.

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

23-24-25 FÉVRIER 2027



ENTREPRISE/OPCO

1 005 €

FINANCEMENT PERSONNEL

975 €



INTERVENANTS

psychologue clinicienne, une intervenante jeunesse, un chef de service, docteur en psychologie



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

VIOLENCES CONJUGALES
INTERVENIR AUPRÈS DES AGRESSEURS
UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Comprendre les notions d'agresseur. Comprendre les mécanismes des agresseurs.
- Savoir mener un accompagnement socio-judiciaire des auteurs de violences conjugales aux niveaux individuel et collectif.

CONTENU

- Les agresseurs (profils, caractéristiques) dans une situation de violence conjugale.
- Les trajectoires psychopathologiques d'hommes auteurs de violences conjugales.
- Intervention clinique auprès des hommes auteurs de violences conjugales en France.
- Intervention clinique auprès des hommes auteurs de violences conjugales au Canada.
- Le profil des hommes qui tuent leur compagne.
- Le programme Living without Violence.
- Les pratiques de responsabilisation des conjoints ayant des comportements violents.
- L'accompagnement social concerté comme outil d'intervention autour des facteurs exogènes (exemples de parcours – techniques).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC
Professionnels du
secteur médico-social et
universitaire

PRÉREQUIS
Aucun



3 JOURS - 21 H

16-17-18
MARS 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT
Professeurs en psychologie,
coordinateur social



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

VIOLENCES CONJUGALES
INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS
UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Savoir prendre en charge et accompagner les enfants de violences conjugales et intrafamiliales.
- Comprendre les notions d'enfance en danger, ou en risque de danger en matière de violence conjugale.
- Comprendre le vécu, les stratégies et le contexte d'un enfant dans une situation de violence conjugale.

CONTENU

- La notion d'enfance en danger, ou en risque de danger en matière de violences conjugales.
- Les formes de violences sur les enfants.
- Technique pour libérer la parole et revalorisation de l'enfant.
- Le signalement à un tiers (les injonctions, interdits, enjeux, facteurs freinant ou accélérant le signalement).
- Les stratégies de survie des enfants.
- Les facteurs de protection et de risque.
- Les stratégies d'agentivité.
- Les conséquences médicales, psychologiques (reproduction, suppléance, résilience), physiques, scolaires (déscolarisation, surinvestissement), comportementales, reproductives, sur la qualité du lien mère enfant de l'exposition à la violence conjugale.
- L'impact des conséquences en fonction de l'âge.
- Le concept de résilience.
- Exemple d'un groupe de parole pour adultes ayant été enfant co-victime et exposée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC
Professionnels du
secteur médico-social et
universitaire

PRÉREQUIS
Aucun



3 JOURS - 21 H

19-20-21
AVRIL 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANTS
Psychologues, éducatrice
jeunes enfants, professeure en
travail social, docteur en travail
social, docteur en psychologie



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

IMPACT SUR LA PARENTALITÉ

ET STRATÉGIES D'INTERVENTION

UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Savoir soutenir la parentalité des victimes avant, pendant et après une séparation.
- Savoir travailler sur la reconstruction des parentalités post-séparation des parents agresseurs.
- Être sensibilisé à l'accompagnement des pères sortis de délinquance.



CONTENU

- L'impact des violences conjugales sur la parentalité.
- L'injonction paradoxale à la coparentalité sous violences.
- Le double rôle des mères victimes : protéger leurs enfants et survivre.
- Les stratégies parentales en contexte de violence.
- Les techniques et outils pour travailler sur la culpabilité, la honte et le sentiment d'incompétence parentale de la victime.
- Les techniques et outils pour reconstruire le lien parent-enfant avec l'agresseur.
- Les différentes modalités d'intervention (groupes de parole, médiation adaptée, ateliers parents-enfants).
- Les leviers et points sensibles des interventions.
- Les prises en charge institutionnelles de la parentalité en prison et en centre d'hébergement et de réinsertion sociale.
- L'accompagnement éducatif et psychologique des pères violents dans leur parentalité en France et au Canada.
- Exemple de groupe de parole de victime, d'agresseur, et d'adulte ayant été enfant co-victime et exposée.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

10-11-12
MAI 2027



ENTREPRISE/OPCO

1 005 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

975 €



INTERVENANTS

Chef de projet, éducatrice spécialisée, intervenante jeunesse, éducatrice jeunes enfants



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

ET CONJUGALES

SYNERGIE, PARTENARIATS ET PRATIQUES COLLABORATIVES
ENTRE POLICIERS/TRAVAILLEURS MÉDICO-SOCIAUX ET
AVOCATS, UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Savoir accompagner judiciairement les victimes dans un processus de plainte par le prisme de l'analyse transactionnelle.
- Être sensibilisé à l'intervention socio-judiciaire en violences conjugales en France et au Canada.
- Le travail d'une avocate aux côtés des victimes de violences conjugales.



CONTENU

- Violences conjugales, aspects juridiques : l'apport de l'analyse transactionnelle.
- Intervention socio-judiciaire en violence conjugale en France et au Canada.
- La collaboration avec la police/gendarmerie et l'accompagnement des victimes dans le parcours judiciaire au Canada et en France.
- Le travail d'une avocate aux côtés des victimes de violence conjugale.
- Les différentes postures/places occupées par les personnes impliquées dans un schéma de violence.
- Le rôle et les missions de l'avocat dans les violences conjugales.
- La spécificité du traitement des violences conjugales par la justice française.
- L'exemple espagnol : vers un pôle unique de traitement des violences intra-familiales ?
- Les différentes lois et leurs mises en application concrètes sur le terrain.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

10-11
JUIN 2027



ENTREPRISE/OPCO

670 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

650 €



INTERVENANTS

Avocate, juriste, intervenante sociale en commissariat de police, professeure travail social



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PARCOURS VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

APPROCHE FRANCO-CANADIENNE POUR COMPRENDRE, PRÉVENIR ET AGIR AUPRÈS DES VICTIMES, ENFANTS ET DES AGRESSEURS

Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) mais peut être financée par un OPCO.

Modules inter-entreprises : possibilité d'inscription à un ou plusieurs modules pour les candidats extérieurs.

Il s'agit de la première formation consacrée à l'ensemble des acteurs de situations de violences conjugales (victime, agresseur, enfant) et des thèmes associés [parentalité, processus de domination conjugale, partenariat police/travailleur médico-social, processus pénal, continuum des violences dans toutes les formes du couple (homosexuel, hétérosexuel)].

C'est une formation inédite et pluridisciplinaire consacrée aux violences conjugales et intrafamiliales, fruit d'un partenariat franco-canadien impliquant des experts de France, Belgique, Suisse, Espagne et Canada.

Plusieurs études ont démontré l'ampleur du phénomène des violences conjugales. Des intervenants différents sont en première ligne, mais certains professionnels tels que les avocats, les travailleurs sociaux, les policiers, les gendarmes, les médecins, les infirmiers ou les bénévoles, sont souvent démunis, par manque de formation spécifique sur cette problématique ; tant le phénomène est complexe.

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis une compétence approfondie dans les mécanismes de mises en œuvre sur les violences, et reconnue par un organisme de formation.

L'objectif est de nourrir le professionnel, de traduire et enrichir son vocabulaire et de lui proposer des pistes de travail, une méthodologie d'accompagnement renouvelée, adaptable sur leur terrain pour ainsi relever les nouveaux défis du 21^{ème} siècle en matière de violences conjugales. Les apprenants auront développé leurs capacités pour mieux accompagner chaque acteur de ces situations.

Cette formation vise à sensibiliser, former et outiller les professionnels à la compréhension et à la prise en charge des violences conjugales et intrafamiliales. Elle repose sur une approche théorique et pratique en lien avec les besoins du terrain, tout en intégrant une perspective internationale, notamment à travers les approches canadiennes et françaises.

Voir le livret complet



VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES
Approche franco-canadienne pour comprendre, prévenir et agir auprès des victimes, enfants et des agresseurs
Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) mais peut être financée par un OPCO.
PROMO 27

INTER

INTRA



PUBLIC

Professionnels du secteur social, médical, éducatif et juridique, acteurs associatifs et institutionnels, universitaire, toute personne souhaitant approfondir ses connaissances sur les violences intrafamiliales

PRÉREQUIS

Un niveau minimum baccalauréat ou équivalent est exigé



2/3 JOURS PAR MOIS
112 H
DE JANVIER À JUIN 2027



TOTALITÉ : 2 240 €
PAR MODULE :
ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Cédric BIENFAIT
cedricbienfait.epe.idf@gmail.com



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer une expertise pluridisciplinaire sur les violences conjugales et intrafamiliales, en intégrant les dimensions psychologiques, sociales et juridiques.
- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement adaptées et personnalisées, en fonction des besoins spécifiques des victimes et des auteurs.
- Maîtriser les cadres légaux et institutionnels pour mieux accompagner, orienter et protéger les personnes concernées.
- Favoriser une approche pluridisciplinaire et collaborative en réseau avec les acteurs sociaux, médicaux, judiciaires et éducatifs.
- Adopter une posture professionnelle bienveillante et éthique.



CONTENU

6 BLOCS DE COMPÉTENCES (VOIR LIVRET)

- Savoir analyser les éléments constitutifs et historiques des violences conjugales et intrafamiliales.
- Savoir accueillir et soutenir les victimes de violences conjugales dans leur parcours de sortie des violences.
- Savoir accueillir et accompagner les agresseurs dans des situations de violences conjugales et intrafamiliales.
- Savoir prendre en charge et accompagner les enfants de violences conjugales et intrafamiliales.
- Soutenir la parentalité des victimes avant, pendant et après une séparation, ainsi que travailler sur la reconstruction des parentalités postséparation des parents agresseurs.
- Repérer et accompagner les victimes tout au long des démarches juridiques et judiciaires.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

La certification globale est optionnelle et réservée uniquement aux participants inscrits à la totalité du parcours. L'obtention de la certification repose sur la rigueur de l'assiduité et la qualité du mémoire remis.

Chaque participant devra rédiger un mémoire de 20 pages, noté sur 20, présentant une réflexion approfondie, une réflexion sur la pratique professionnelle du ou de la participante, en articulation avec les apports théoriques fournis tout au long de la formation..

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un CV, est à envoyer par mail avant le 18 janvier 2027.

cedricbienfait.epe.idf@gmail.com

SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES TDAH

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir des connaissances sur le TDAH et savoir repérer les signes d'alerte pour mieux orienter et accompagner les personnes concernées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- JOUR 1
 - Définir le TDAH et comprendre ses manifestations.
 - Identifier les critères diagnostiques et différencier les formes du trouble.
 - Comprendre les impacts du TDAH sur la vie quotidienne.
- JOUR 2
 - Identifier les signes d'alerte du TDAH en milieu médico-social.
 - Connaître les outils et méthodes d'évaluation préliminaire.
 - Découvrir des stratégies d'adaptation et d'accompagnement.
 - Savoir orienter vers les bons professionnels.

CONTENU

- JOUR 1 - Comprendre le TDAH
- Introduction au TDAH
 - Définitions et prévalence.
 - Mythes et réalités.
 - Le cadre réglementaire et les recommandations.
- Les critères diagnostiques
 - DSM-5 : Les trois formes du TDAH (inattentif, hyperactif-impulsif, mixte).
 - Différenciation avec d'autres troubles (TSA, troubles anxieux, DYS...).
- Les causes et facteurs de risque
 - Facteurs génétiques, neurologiques et environnementaux.
- Les impacts du TDAH
 - Vie sociale, apprentissages, estime de soi.
 - Difficultés dans le milieu médico-social.
- JOUR 2 : Repérage et accompagnement
- Signes d'alerte en milieu médico-social
 - Manifestations comportementales et émotionnelles.
 - Repérer les troubles associés (TOP, anxiété, troubles du sommeil...).
- Outils et méthodes d'évaluation préliminaire
 - Grilles d'observation et questionnaires (ex. Conners, ASEBA).
 - Recueil d'informations et collaboration avec les familles.
- Stratégies d'adaptation et d'accompagnement
 - Aménagements et bonnes pratiques (dans la communication, l'organisation, la gestion des émotions).
 - Stratégies spécifiques en fonction des besoins.
- Travail en réseau : orientation et collaboration
 - Rôle des différents professionnels (neuropédiatre, psychologue, éducateur, etc.).
 - Dispositifs d'accompagnement et droits des personnes avec TDAH.
- Mises en situation et retour d'expérience
 - Études de cas en sous-groupes.
 - Jeux de rôle sur des situations réelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- JOUR 1
 - Présentation interactive (PowerPoint).
 - Vidéos illustratives.
 - Études de cas et échanges en groupe.
 - Quizz interactif.
- JOUR 2
 - Exercices pratiques et mises en situation.
 - Études de cas basés sur des situations réelles.
 - Supports écrits (fiches repères, checklists).
 - Discussions et retours d'expérience.



PUBLIC
Professionnels du secteur
médico-social

PRÉREQUIS
Aucun

2 JOURS - 14 H
06-07
DÉCEMBRE 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANT
Psychologue spécialiste des
neurosciences



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME
REPÈRES, OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Connaître et comprendre les spécificités des TSA Favoriser la coopération de la personne TSA.
- Accompagner l'enfant et la famille.
- Être sensibilisé aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Découvrir les stratégies éducatives adaptées et recommandées.
- Adapter son accompagnement aux besoins de la personne.
- Construire un projet personnalisé adapté.

CONTENU

- Diagnostic de l'autisme - caractéristiques
 - Le repérage des signes d'alerte des TSA.
 - Particularités sensorielles et cognitives.
- Les besoins de l'enfant et de sa famille
 - Le quotidien des familles.
 - la famille comme expert.
- Motiver l'enfant pour favoriser la coopération
- Troubles du comportement : compréhension et intervention (analyse fonctionnelle)
- Histoire de l'autisme
- Les recommandations de bonnes pratiques enfant et adulte
- Les stratégies d'accompagnement recommandées (ABA, TEACCH, ESDM)
- Les outils de communication (CAA)
- Les stratégies pour favoriser l'autonomie
- Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)
 - Évaluation des besoins.
 - Définition des objectifs opérationnels.
 - Suivi des objectifs et réévaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cliniques.
- Analyse d'études de cas des participants.
- Vignettes cliniques du formateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.



PUBLIC
Médecin, Infirmier
Puéricultrice
Psychomotricien
Éducateur de jeunes
enfants, Éducateur
spécialisé, Orthophoniste
Auxiliaire de vie scolaire

PRÉREQUIS
Aucun

3 JOURS - 21 H
01-02-03
DÉCEMBRE 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT
Psychologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND)

PARCOURS DE SOIN, DÉPISTAGE, ÉVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT



OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre les principaux troubles du neurodéveloppement, savoir repérer les signes d'alerte, situer les étapes du parcours de soin, connaître les grands principes de l'évaluation interdisciplinaire et identifier les repères utiles pour construire un accompagnement coordonné et adapté au quotidien.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les troubles du neurodéveloppement et comprendre leurs grandes caractéristiques cliniques.
- Identifier les principaux TND, leurs manifestations et leurs fréquentes associations.
- Comprendre les étapes du repérage, du dépistage et de l'orientation vers l'évaluation diagnostique.
- Identifier les objectifs d'une évaluation par domaine de fonctionnement.
- Connaître les principaux éléments observés et les approches recommandées dans une démarche interdisciplinaire.
- Découvrir des repères concrets pour construire un accompagnement coordonné, écologique et personnalisé.
- Savoir articuler évaluation, recommandations et projet d'accompagnement.



CONTENU

Comprendre les TND et penser le parcours de repérage

Introduction

- Des troubles dys aux troubles du neurodéveloppement.
- Définition des TND : généralités, cadre nosographique et retentissement fonctionnel.
- Une lecture développementale, dynamique et interdisciplinaire des trajectoires de l'enfant.

Présentation des principaux TND

- Trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- Trouble du développement intellectuel.
- Trouble du développement du langage oral.
- Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

- Trouble développemental de la coordination (TDC).
- Troubles spécifiques des apprentissages.

Étiologie des TND

- Facteurs neurobiologiques, génétiques et environnementaux.
- Facteurs de risque, vulnérabilités et hétérogénéité des profils développementaux.

Du dépistage vers l'évaluation interdisciplinaire

Évaluer les domaines de fonctionnement et accompagner au quotidien

Outils d'évaluation par domaine de fonctionnement

Accompagner et soutenir au quotidien Mises en situation et retour d'expérience



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation interactive (PowerPoint).
- Vignettes cliniques et illustrations de trajectoires développementales.
- Études de cas et échanges en groupe.
- Repères pratiques pour le dépistage et l'orientation.
- Discussions pluridisciplinaires et retours d'expérience.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.



PUBLIC

Professionnels de santé, de l'éducation et du médico-social

PRÉREQUIS

Aucun



1 JOUR - 7 H

01
JUIN 2027



ENTREPRISE/OPCO
335 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
325 €



INTERVENANT

Psychologue,
Spécialiste des neurosciences



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DU HANDICAP

ACCUEILLIR UN ENFANT HANDICAPÉ



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Comprendre le retentissement de l'intrusion du handicap sur la vie de famille.
- Accompagner les parents à tous les moments de la vie de leur enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques des professionnels en relation avec des parents d'enfant présentant une déficience.



CONTENU

Autour de l'annonce du handicap

- Les enjeux liés aux modes de survenue, aux types de handicap, à l'âge.
- Les circonstances singulières de l'annonce.

Les protocoles conscients et inconscients liés au handicap

- Le désir d'enfant, l'être parent : pour la mère, pour le père.
- Le déni.
- La chosification, la disqualification, l'image négative de son enfant.
- La blessure narcissique, la honte et la culpabilité.
- Enfant réel / enfant fantasmé. La peur de l'étrangeté.
- La tentation de l'abandon et le sentiment d'incapacité.
- La projection douloureuse dans l'avenir. Les deuils successifs à opérer.
- L'enfant handicapé : sujet en devenir.

Les remaniements familiaux

- Problématiques maternelle et paternelle liées au handicap.
- Impact du handicap pour le couple.
- Fratrie et handicap.
- Place des grands-parents : leur douleur, leurs paroles (culpabilisatrices et/ou réconfortantes).
- Place de la famille élargie : tantes, oncles, cousins...
- Les bouleversements dans la vie quotidienne, la recherche d'un nouvel équilibre familial, les remaniements psychiques.

La place des professionnels

- Les résonances émotionnelles liées aux contacts avec la famille.
- Les sentiments de culpabilité et d'incompétence générés par l'impuissance.
- Le soutien à l'émergence des ressources des parents.
- L'accompagnement des parents et de la famille dans l'approche corporelle et verbale de l'enfant handicapé.
- L'écoute et la bonne distance.
- La facilitation des démarches et les réseaux professionnels.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Échanges et analyses d'expériences.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.



PUBLIC

Médecins, puéricultrices, infirmières, rééducateurs psychologues, travailleurs sociaux, enseignants
Tout professionnel en contact avec des enfants présentant une déficience et/ou leurs familles

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

15-16-17
NOVEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT

Psychologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

INTERCULTURALITÉ ET FAMILLE, UNE ANTHROPOLOGIE DES RELATIONS FAMILIALES

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Comprendre les systèmes familiaux.
- Mobiliser les bases de la sociologie de la migration.
- Manier les notions d'interculturalité et de famille transnationale.
- Envisager sociologiquement les enjeux professionnels du travail avec les familles en contexte interculturel.
- Faire des ponts avec sa pratiques.

CONTENU

- Comprendre les réalités des familles migrantes, transnationales et « mixtes ». Définitions démographiques et sociologiques de la migration.
- Resituer les réalités dans le contexte démographique, économique et législatif international et national.
- Envisager les différences et ressemblances dans le vécu et fonctionnement de familles migrantes et transnationales /familles nationales Interculturalité - vulnérabilités et encapacitation.
- Réfléchir aux applications possibles de la notion d'interculturalité dans sa profession, à ses forces et limites.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Réflexions et débats.
- Ateliers.
- Lectures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social travaillant en lien avec les familles

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

01-02
FEVRIER 2027



ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANT

Sociologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PARENTALITÉ D'HIER, D'AILLEURS ET D'AUJOURD'HUI

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Acquérir les notions fondamentales de la sociologie et de l'anthropologie de la parenté.
- Appréhender la diversité des références culturelles par rapport à la notion de parentalité.
- Cerner les influences du sociétal, de l'économique et du politique sur la notion de parentalité.



CONTENU

Notions fondamentales de l'étude de la parenté

- La famille : le biologique et le social.
- Le groupe domestique et le groupe primaire.
- La famille élargie et la famille restreinte.
- La filiation et le lignage.
- L'alliance.
- Les universaux que sont l'interdit de l'inceste, la différence des sexes et des générations.

La parentalité d'hier : filiation, parentalité et statut de l'enfant

- La famille en France de la période médiévale à nos jours : le contexte : famille « souche », famille paternaliste; les fonctions parentales; le statut de l'enfant; regard sur les fonctions parentales; regard sur la politique familiale.

La parentalité d'ailleurs : filiation, parentalité et place de l'enfant

- Le modèle maghrébin.
- Le modèle d'Afrique sub-saharienne.
- La parentalité d'aujourd'hui
- La famille conjugale et les nouveaux modèles familiaux : conjugalité et parentalité; pluriparentalité; hétéroparentalité, homoparentalité; caractéristiques structurelles et fonctions parentales, poids du contexte socioéconomique, autorité parentale et convention internationale des droits de l'enfant.
- Ressemblances et différences.
- La parentalité, une question transversale : éducative, éthique, anthropologique, psychique, économique, juridique et politique.
- Les enjeux d'une modélisation.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Réflexions et débats.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER
INTRA



PUBLIC

Professionnels qui travaillent en lien avec les familles

PRÉREQUIS

Aucun



4 JOURS - 28 H

11-12 OCTOBRE +
15-16 NOVEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 340 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
1 300 €



INTERVENANTS

Anthropologue
psychosociologue, sociologue
et psychologue.



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

3

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



P.48

SYSTÉMIE ET
TRAVAIL SOCIAL

P.49

ACCUEILLIR,
ORIENTER ET
INTERVENIR

P.59

MÉDIATION
ET TRAVAIL
SOCIAL

P.64

ASPECTS
JURIDIQUES

P.69

MANAGEMENT

ABORDER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN GRANDE DIFFICULTÉ À L'AIDE DE L'OUTIL SYSTÉMIQUE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer une lecture systémique des situations d'insertion.
- Comprendre le mécanisme de délégations dans le travail de réseau, dans l'insertion locale.
- Se sensibiliser à l'utilisation du sociogénogramme pour comprendre les situations.
- Prendre en compte le travail de réseau dans le suivi des situations.

CONTENU

La problématique de l'insertion et des détreesses multiples

- Intérêt du symptôme : sens et fonction de l'échec de la recherche d'emploi.
- Mise en place d'une pédagogie du détour dans ces situations d'échec.
- Demandes et besoins : rendre possible l'équation.
- Dans l'assistantat, rendre aux usagers la possibilité du "donner".

L'accompagnement

- Comment recevoir et gérer la souffrance du bénéficiaire ?
- Comment gérer les conflits d'intérêts entre les usagers et les professionnels : sur le temps, les priorités, les moyens ?
- Comment mettre en place un contrôle soutenant et non excluant ?
- Co-construire le parcours d'insertion avec les usagers en détresse multiple.

Insertion et travail de réseau

- Mise en place du travail de relais.
- Comment faire circuler l'information concernant les usagers.
- Valoriser et évaluer le travail de relais auprès des institutions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Travail en petits groupes et en groupe plénier.
- Exercices, simulations à partir de l'expérience des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER
INTRA



PUBLIC
Assistentes sociales,
référénts RSA, Intervenants
associatifs

PRÉREQUIS
Aucun

2 JOURS - 14 H
30-31
MARS 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANT
Médiateur familial



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LE GÉNOGRAMME

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Comprendre les bases théoriques du génogramme : distinction génogramme et arbre généalogique.
- Identifier l'intérêt du génogramme comme médiateur de communication.
- Acquérir des compétences pour la lecture poly référentielle des structures familiales et des cycles de vie.
- S'exercer à la construction et à l'analyse d'un génogramme.

CONTENU

- Définition, origine et symboles du génogramme : différencier génogramme et arbre généalogique.
- Utilisation du génogramme.
- La sensibilisation à la dimension intergénérationnelle et transgénérationnelle dans l'histoire individuelle ou familiale, avec ses mécanismes de répétition ou de rupture.
- L'observation des interactions entre les membres du groupe familial pour une meilleure compréhension des règles de fonctionnement.
- La notion de loyauté familiale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices interactifs.
- Études de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC
Professionnels qui travaillent
en lien avec les familles

PRÉREQUIS
Aucun

1 JOUR - 7 H
À DÉFINIR

€
ENTREPRISE/OPCO
315 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
315 €



INTERVENANT
Psychologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ACCUEILLIR, ORIENTER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Maîtriser les différentes typologies de l'accueil pour une personne désocialisée.
- Maîtriser les trajectoires de vie d'une personne en situation de précarité : notion d'intime, d'empathie.
- Appréhender les processus psychiques sur lesquels agir pour accueillir et orienter.
- Différencier les professionnels vers qui orienter les personnes.



CONTENU

La précarité

- Clarification des notions de précarité et d'exclusion ; représentations personnelles et conséquences sur la relation avec la personne en situation de précarité.
- L'impact des situations de précarité sur l'individu et l'image de soi ; conséquences sur la difficulté à croire à une solution, à s'exprimer.
- Les difficultés que les personnes en précarité provoquent chez les professionnels.

La communication

- L'accueil, la disposition spatiale, la disposition d'esprit, aide et freins.
- La communication non verbale : l'observation et le décodage de la façon d'être.
- La communication verbale : les obstacles ; l'écoute active et la reformulation pour soutenir l'expression et explorer le système de références de l'interlocuteur ; le questionnement pertinent ; le « prêt » d'idées devant un blocage...

- L'habileté à se mettre sur le même canal de communication, le même niveau de langage que l'interlocuteur pour transmettre un message, faire une proposition.

La situation d'entretien et la gestion des émotions

- La recherche d'une solution acceptable pour l'interlocuteur.
- Le « bon » moment pour donner une information intégrable.
- La conclusion concrète de l'entretien validée par l'interlocuteur.
- La régulation des émotions de l'interlocuteur, de ses propres émotions et de ses résonances personnelles.
- La tolérance à l'échec, à la provocation...
- Les techniques au secours de la « bonne distance » à garder dans la relation.
- L'orientation.
- L'identification des réseaux de sociabilité des personnes.
- Le travail en partenariat ; les personnes complémentaires.

DROIT DES USAGERS ET DISPOSITIFS D'AIDE ET DE PRÉVENTION (EN DISTANCIEL)

OBJECTIF

Connaître les dispositifs légaux pour diversifier les orientations.

CONTENU

De la charité à la solidarité

Prévenir la marginalité : du crédit au surendettement, l'expulsion.

La protection des majeurs vulnérables (mandat de protection future, curatelle, tutelle).

Face à la maladie mentale : loi du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 sur la réforme des soins en psychiatrie.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- À partir des expériences, des situations rapportées par les participants, réflexion collective, mises en situation, jeux de rôle, exercices.
- Apports informatifs ou théoriques.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA

1 JOUR EN
DISTANCIEL

PUBLIC

Professionnels du champ médico-social, bénévoles du secteur associatif

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

19-20-21
AVRIL 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANTS

Médiateur familial et juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES, TRAUMATISME PSYCHIQUE : REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer ses connaissances autour des différents troubles psychiques existants.
- Acquérir des repères permettant d'identifier les difficultés psychologiques du public accueilli.
- Acquérir un vocabulaire et un relationnel plus adapté à ce public.
- Comprendre l'importance de travailler en équipe.
- Identifier les possibles et les limites de son action en tant que travailleur social.



CONTENU

Le repérage des troubles psychologiques

- Le développement de la personnalité : les différentes étapes du normal au pathologique.
- Les caractéristiques des structures névrotiques, psychotiques et des états limites.
- Les mécanismes psychopathologiques sous-jacents.
- La clarification des notions : angoisse, décompensation, mécanisme de défense.
- Le délire, le comportement pervers.
- Le trauma, les pathologies traumatiques et leurs spécificités.

La gestion de la relation avec les personnes en difficultés psychologiques

- Le positionnement du professionnel face à une personne délirante, face à un comportement pervers.
- La gestion du passage à l'acte et du débordement psychique. La gestion des personnes dépressives et du risque suicidaire.
- L'accueil et l'orientation des personnes ayant subi un traumatisme psychique.
- L'orientation et la prise en charge dans le cadre d'un travail en réseau : dispositifs, acteurs, articulation entre le secteur sanitaire et social.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Discussions, échanges, mises en commun des expériences et du vécu des participants.
- Apports théoriques.
- Études de cas à partir des situations rapportées par les participants.
- Mises en situation relationnelle.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC

Professionnels confrontés aux personnes en difficulté psychologique

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

04-05-06
OCTOBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT

Psychologue clinicien



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LA MANIPULATION

LA COMPRENDRE ET MIEUX LA GÉRER



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Maîtriser les différentes typologies de l'accueil pour une personne désocialisée
- Maîtriser les trajectoires de vie d'une personne en situation de précarité : notion d'intime, d'empathie.
- Appréhender les processus psychiques sur lesquels agir pour accueillir et orienter.
- Différencier les professionnels vers qui orienter les personnes.



CONTENU

Construction de la personnalité et système relationnel

- Le développement de la personnalité : les différentes étapes du normal au pathologique.
- La notion de structure et d'organisation psychique.
- Les mécanismes psychopathologiques spécifiques de l'organisation borderline : système relationnel prioritaire, type d'anxiété, mécanismes de défense.
- Les décompensations psychiques de type borderline : conduites addictives, psychopathies, perversions... : caractéristiques et mécanismes relationnels, troubles narcissiques et place de la manipulation.

Manipulation et relation d'emprise

- Les différentes formes que peut prendre la manipulation.
- La relation d'emprise : de la gentillesse au harcèlement, ses différentes facettes.
- Manipulation et emprise : savoir les repérer et en comprendre le sens au

niveau de la relation duelle, dans un fonctionnement de groupe et au niveau institutionnel.

La gestion de la relation et le positionnement du professionnel

- Conduites à tenir (pièges à éviter, règles à observer) face aux comportements pervers, aux différentes tentatives de manipulations, aux attitudes d'emprise.
- Auto-évaluation des attitudes du professionnel qui peuvent favoriser et / ou provoquer des systèmes relationnels de type manipulateur.
- Techniques de communication : les 3 niveaux de l'écoute active.
- Techniques de gestion du stress et d'affirmation de soi : savoir reconnaître et poser ses limites, déjouer les pièges de l'affectif, prendre du recul, se repositionner dans sa fonction, exprimer un refus ferme sans blesser...
- La place et le rôle particulier du travail d'équipe dans la gestion de ces situations.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques.
- Travaux de réflexion en sous groupes à partir de situations vécues et apportées par les participants.
- Jeux de rôle avec utilisation de la vidéo.
- Réflexion interactive en groupe.
- Remise d'un document pédagogique.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA



PUBLIC

Travailleurs sociaux, référents éducatifs : tout professionnel amené à intervenir auprès de personnes pressenties comme étant dans un relationnel difficile

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

15-16-17
JUIN 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT

Psychologue clinicien



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ENTRETIEN AVEC LES FAMILLES

ENTRETIEN AVEC LE COUPLE



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel dans sa mission de soutien auprès des parents ou du couple.
- Apprendre à identifier les compétences des parents.
- Réfléchir à l'apport des concepts systémiques.
- Savoir utiliser des techniques d'entretien appropriées.
- Observer et comprendre la famille comme système complexe et dynamique.
- Utiliser les processus interactionnels en respectant l'homéostasie familiale.



CONTENU

L'entretien duel (Référénts théoriques T. Gordon, C. Rogers, P. Watzlawick)

- Les différents types d'entretien en fonction de l'objectif poursuivi.
- Les référents théoriques, indications.
- La préparation de l'entretien, le cadre, le déroulement, les différentes séquences.
- L'impact de sa « carte du monde » dans la communication.
- Le positionnement professionnel.
- La fonction, le rôle, la place de celui qui a la responsabilité de décider et mener un entretien.
- Les représentations, les valeurs, les modèles personnels concernant un individu, une famille, un couple.
- La gestion de ses émotions, de ses résonances personnelles au cours d'un entretien.
- Attitudes et techniques de base.
- La directivité, la non-directivité, quand les adopter.

- L'empathie, le seuil d'acceptation, quand comprendre n'est pas forcément être d'accord.

- La clarification du message par la reformulation, la synthèse, le questionnement pertinent.

L'entretien familial (Référénts théoriques : l'approche systémique)

- Les divers contextes d'un entretien familial.
- L'évaluation, l'orientation, le suivi.
- La préparation, le cadre, le déroulement.
- La sensibilisation au fonctionnement d'une famille.
- Les principaux concepts systémiques.
- Comment « faire alliance » avec la famille en étant empathique avec chacun de ses membres.
- Le recadrage positif.
- La pratique de questions circulaires.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Analyse des expériences apportées par les participants.
- Mises en situation, jeux de rôle.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA



PUBLIC

Toute personne souhaitant développer sa pratique ou s'orienter dans l'accompagnement à la parentalité (accompagnement individuel, groupe de parents, couples...)

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

07-08-09
DÉCEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANTS

Conseillères conjugales et familiales



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

L'ARGENT, L'USAGER ET LE TRAVAILLEUR SOCIAL



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Cerner les dimensions du problème budgétaire
- S'approprier des outils d'intervention variés pour mieux accompagner les usagers
- Développer ses compétences d'accompagnement autour de la problématique de l'argent
- Connaître les dispositifs juridiques relatifs au patrimoine



CONTENU

La signification sociale, symbolique, affective de l'argent

- Approche psychosociologique, symbolique, historique, économique
- La place de la société de consommation dans le rapport à l'argent.

Les pratiques du travailleur social

- Caractéristiques des publics accompagnés : leurs profils, les situations de précarité.
- Rôles et limites du travailleur social.
- La perception de la fonction par l'utilisateur.

L'accompagnement du changement chez l'utilisateur

- Se saisir de la demande, instaurer un climat de confiance.
- Élaboration du budget : l'étape du diagnostic, ses conséquences.
- Recherche d'une adaptation de la réponse.
- S'autoriser à affiner la demande par une évaluation de la situation dans sa globalité.
- Responsabiliser, orienter, accompagner le changement.
- L'utilisateur, acteur de son changement et de son projet : approche méthodologique, analyse de cas pratiques et adaptation des outils au public.

L'argent...sous toutes ses formes (et ses différentes distinctions)

- Le crédit.
- L'endettement.
- Le surendettement.

- Les lois protégeant le consommateur (résiliation de contrat, de crédit...).

En cas de séparation, comment se partagent les dettes ?

- Concubinage.
- PACS.
- Mariage.

Mieux connaître et comprendre les dispositifs pour mieux les proposer : les dispositifs administratifs et sociaux

- L'accompagnement en économie sociale et familiale (AESF).
- La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (AGBF).
- Étendue de la mission du délégué aux prestations familiales.
- Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP).
- AAH, ASAP, RSA...

Les dispositifs juridiques : la protection des majeurs

- La sauvegarde de justice : Dans quels cas ? Ses conséquences.
- La curatelle : Dans quels cas ? Ses conséquences.
- La tutelle : Dans quels cas ? Ses conséquences.

Le travail en réseau

- Repérer les compétences de l'utilisateur, les personnes ressources au sein de l'entourage.
- Les différents partenaires.
- Les différentes orientations.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés.
- Analyse de cas apportés par les stagiaires.
- Jeux de rôle.
- Travaux de groupe.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA



PUBLIC

Éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, délégués à la tutelle, TISF...

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

17-18-19
NOVEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT

Conseiller en économie sociale et familiale et un juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Transcrire objectivement un fait avec neutralité.
- Réaliser une synthèse et un compte-rendu, un récit éducatif.
- Inclure les attentes des usagers.



CONTENU

- Les différents écrits.
- Le cadre légal.
- La place de l'utilisateur dans les écrits.
- Définir les problématiques.
- Élaborer un plan adapté.
- La formulation des titres.
- Les techniques de prise de notes.
- L'écriture synthétique (récit éducatif, simplification des phrases).
- Adapter l'écrit au destinataire.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées.
- Travail en individuel à partir de documents apportés par les professionnels.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA

UNIQUEMENT
DISTANCIEL

PUBLIC

Tout cadre et travailleur social souhaitant renforcer l'efficacité et la pertinence du contenu de sa communication écrite

PRÉREQUIS

Aucun
Afin d'accompagner individuellement chaque personne, les participants doivent apporter leurs écrits professionnels



3 JOURS - 21 H

15-16-17
NOVEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANTS

Philosophe formé aux écrits



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LA VISITE À DOMICILE



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Restituer la visite à domicile dans l'intervention auprès des familles.
- Connaître et utiliser les outils de la visite à domicile.
- Apprécier son implication personnelle et son engagement professionnel dans sa relation à la famille.
- Intervenir en complémentarité avec les différents systèmes institutionnels.
- Disposer d'une méthodologie de réflexion pour mieux penser et adapter ses pratiques.
- Connaître les principes éthiques qui fondent la visite à domicile.



CONTENU

Du seuil de la porte à l'intimité familiale : Enjeux et limites

- Les représentations et les enjeux de l'intervention à domicile.
- Les représentations réciproques du visiteur et du visité.
- Étymologies des mots : domicile, visite et intimité.
- Le territoire familial un espace psychique séparant un "dedans" du "dehors".
- L'entrée dans l'intimité des familles et ses conséquences.
- Comment passer de l'intimité à la proximité professionnelle.

La famille et le travailleur social : qui est où ?

- La famille et la place du travailleur social.
- Qu'est-ce qui fait famille ? Les enjeux et les limites.
- Le contexte de l'intervention à domicile.
- La place de chacun.
- Les aspects déontologiques ; quand, jusqu'où aller.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Exercices, jeux de rôle, mises en situation, études de cas.
- Apports théoriques, échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées par les participants.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA

UNIQUEMENT
DISTANCIEL

PUBLIC

Professionnels du secteur sanitaire et social amenés à réaliser des visites à domicile.

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

22-23 NOVEMBRE
+ 13 DÉCEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANT

Philosophe formé aux écrits



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ART-THÉRAPIE ET DANSE-THÉRAPIE DÉVELOPPER LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI DE PUBLICS FRAGILISÉS



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Appréhender l'approche de l'art-thérapie à médiation Arts Plastiques et Danse Mouvement Thérapie.
- Développer le lien d'accompagnement (écouter, accueillir, prévenir, stimuler).
- Intégrer des médiations créatives et corporelles (collage, dessin, écriture, danse) dans l'accompagnement.
- Définir les paramètres du cadre.



CONTENU

- L'Art-thérapie et la Danse Mouvement Thérapie : éléments de définition.
- Les codes sociaux, les systèmes de croyances ; l'impact des événements et des expériences.
- La construction de l'image de soi : les phases de développement de l'enfant.
- Les 4 piliers de l'estime de soi et liens sous-jacents.
- Le corps et le mouvement : réappropriation du soi.
- Le lien d'accompagnement : confiance, non jugement, écoute.
- Les soins maternels dans le développement de l'enfant.
- Les troubles liés à la perception de l'image de soi et à l'image du corps.
- Le cadre d'un atelier : les paramètres du cadre.
- La relation sécurisante/sécurisée du praticien.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive.
- Méthode expérientielle (cas pratiques ; situations terrain travail en sous-groupe).
- Bilan réflexif individuel.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA

UNIQUEMENT
DISTANCIEL

PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction d'accompagnement dans les secteurs sanitaires, médico-social, social, éducatif.

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

29-30
JUIN 2027



ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANTS

Art-thérapeute



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PROXIMITÉ ET JUSTE DISTANCE DANS LA RELATION D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Identifier le cadre et les enjeux de la relation d'accompagnement.
- Identifier les facteurs et les paramètres d'une distance émotionnelle appropriée.
- Utiliser des méthodes d'observation et de clarification.
- Adopter une implication émotionnelle appropriée.



CONTENU

La définition de la relation d'accompagnement (les fondamentaux).

- Le cadrage fonctionnel et dynamique de l'accompagnement : fonction, posture, relation, démarche.
- Les postures professionnelles en ajustement permanent.
- Subjectivité, intersubjectivité, représentations, croyances.
- Résonances et implications émotionnelles dans la relation.
- La réflexivité : la clarification, la reformulation et l'écoute active.
- Le principe de réciprocité et de sécurité dans la relation.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Une pédagogie active associant différentes méthodes et techniques :

- Apprentissage collaboratif et coopératif.
- Démarche de réflexivité portant sur des expériences terrain.
- Créativité.
- La formation intègre des temps de travail en individuel, en binôme, en sous-groupe et en grand groupe, les situations proposées sont concrètes et issues du terrain.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction d'accompagnement dans différents secteurs d'activité - éducation, formation, soin, médiation qui souhaitent développer la réflexivité sur leur posture et diversifier leurs méthodes d'interventions.

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

18-19
MAI 2027



ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANT

Éducatrice spécialisée formée à l'accompagnement



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

SENSIBILISATION À LA MÉDIATION FAMILIALE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Repérer

- Repérer et comprendre ce qu'est la médiation familiale dans tous ses champs d'application.
- Découvrir le cadre d'intervention de la médiation familiale et ses limites.
- S'initier aux différents concepts de la médiation familiale.

Se positionner

- Se positionner professionnellement au regard de la médiation familiale.
- Connaître la spécificité de la médiation familiale et ses méthodes d'intervention.
- S'interroger sur la notion de famille.

Orienter

- Orienter vers la médiation familiale.



CONTENU

- Le cadre de la médiation familiale.
- La famille entendue dans toute sa diversité.
- Comprendre le conflit.
- Comment communiquer sans violence ?
- Comment intervient le médiateur familial ?
- Exploration de situation et/ou mises en situation.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de contenus et de théories (code de déontologie, vidéos, ...).
- Travail en sous-groupes puis mise en commun en grand groupe.
- Analyse de situations apportées par les participants.
- Bilan réflexif individuel.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC

Toute personne intervenant dans l'accompagnement à la personne : social, médico-social, association, bénévole.

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

23-24-25
NOVEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
1 005 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
975 €



INTERVENANTS

Médiateur familial, juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LA COMMUNICATION NON VIOLENTE



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Créer et maintenir d'un espace tiers de médiation.
- Aider à préciser la nature du conflit les besoins et les intérêts de chacun.
- Établir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun dans ses demandes.



CONTENU

- L'importance de la communication non violente.
- Le cadre facilitant l'émergence de la connexion avant les résultats.
- Les techniques de communication CNV.
- Les étapes du processus de CNV en mode conscient.
- Le processus d'auto empathie.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, études de cas, mises en situation, capitalisation des expériences des apprenants, développement du raisonnement " diagnostic ".



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC

Tout professionnel souhaitant acquérir une posture de tiers « médiateur » dans son secteur professionnel et acquérir également des « outils » professionnels dans la gestion des conflits interpersonnels

PRÉREQUIS

Exercer dans la relation à autrui (dans l'entreprise, l'intervention sociale, médicale, juridique, ...) avoir un diplôme de niveau 6 et/ou une expérience professionnelle dans son domaine de plus de 3 ans



2 JOURS - 14 H

17-18
NOVEMBRE 2027ENTREPRISE/OPCO
670 €FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €

INTERVENANTS

Avocate au Barreau de Paris,
médiatrice familiale



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LA GESTION COLLABORATIVE DU CONFLIT
THÉORIE DE LA NÉGOCIATION RAISONNÉE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender le concept de la négociation raisonnée.
- Définir la négociation sur intérêt.
- Différencier la négociation raisonnée des autres modes de résolution des conflits.



CONTENU

- Définition et origine de la négociation raisonnée.
- Présentation théorique de la négociation raisonnée.
- Les différentes étapes de la négociation raisonnée.
- Les 4 grands principes de la négociation raisonnée.
- Difficultés que le médiateur peut rencontrer lors de la négociation.
- Les différents obstacles à la médiation.
- Les difficultés lors de la négociation.
- Du fait des personnes.
- L'objet de la médiation.
- Attaque du médiateur.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, études de cas, mises en situation, capitalisation des expériences des apprenants, développement du raisonnement " diagnostic ".



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC

Toute personne intervenant dans l'accompagnement à la personne : social, médico-social, association, bénévole

PRÉREQUIS

Exercer dans la relation à autrui (dans l'entreprise, l'intervention sociale, médicale, juridique, ...) avoir un diplôme de niveau 6 et/ou une expérience professionnelle dans son domaine de plus de 3 ans



2 JOURS - 14 H

14-15
DÉCEMBRE 2027ENTREPRISE/OPCO
670 €FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €

INTERVENANTS

Information à venir



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LA MÉDIATION EN MILIEU CARCÉRAL



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Connaître la démarche de médiation familiale en milieu carcéral dans sa diversité.
- Connaître l'intérêt de la médiation familiale en milieu carcéral quant à la contribution à la réinsertion, la reprise de liens, la sortie du conflit.
- Savoir mettre en place une action de médiation familiale en milieu carcéral et pouvoir pratiquer la médiation familiale dans la diversité du milieu carcéral : maison d'arrêt, et centre de détention.



CONTENU

- La découverte de l'environnement de la médiation familiale en milieu carcéral.
- Les particularités de la mise en place de la médiation familiale et de son processus.
- Appréhender les savoirs être spécifiques à la médiation familiale en milieu carcéral.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices interactifs.
- Études de cas.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC

Médiateurs familiaux diplômés d'État, magistrats, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

PRÉREQUIS

Aucun



3 JOURS - 21 H

13-14-15
OCTOBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO

1 100 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

980 €



INTERVENANTS

Médiatrice familiale



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LA MÉDIATION SUCCESSORALE DU DROIT À L'ENTENTE, COMMENT INTERVENIR ?



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les lois et les règles générales dans une succession.
- Comprendre les phénomènes relationnels familiaux après le décès d'un proche et les phénomènes de deuil.
- Comprendre les enjeux sous-jacents aux conflits dans une succession.
- Mettre en place le cadre de la médiation familiale dans ce contexte.



CONTENU

- Complément de la journée de formation sur les successions du DE.
- Qu'est-ce qu'une succession ?
- Le travail de médiation familiale avec un groupe.
- Complément de la journée de formation sur les successions du DE.
- Les outils du médiateur familial pour faciliter la parole.
- Comment travailler en co-médiation dans une succession avec plusieurs héritiers.
- La place d'expert professionnel (notaire – avocat ...).



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Jeux de rôles.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC

Cette formation complémentaire est ouverte aux médiateurs familiaux en fin de formation et ouvertes aux médiateurs familiaux diplômés d'État

PRÉREQUIS

Exercer dans la relation à autrui (dans l'entreprise, l'intervention sociale, médicale, juridique, ...) avoir un diplôme de niveau 6 et/ou une expérience professionnelle dans son domaine de plus de 3 ans



2 JOURS - 14 H

29-30
JUN 2027



ENTREPRISE/OPCO

550 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

490 €



INTERVENANTS

Avocate au Barreau de Paris,
médiatrice familiale



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

SENSIBILISATION AU DROIT DES ÉTRANGERS



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Actualiser ses connaissances juridiques.
- Permettre aux professionnels de faire le lien entre le droit des étrangers et les droits de la personne (droits sociaux, autorité parentale).
- Connaître l'organisation juridictionnelle française et les différentes structures spécialisées pour mieux orienter les usagers.



CONTENU

Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, les mesures d'éloignement

- Les visas, les titres de séjour; les droits afférents.
- Le droit d'asile : les procédures, les instances décisionnaires.
- Les situations irrégulières ou les « sans-papiers ou déboutés ».
- Les mesures d'éloignement.
- Les arrêtés d'expulsion, les Interdictions de Territoire Français (ITF).

Le droit à la nationalité française

- Les différents modes d'acquisition de la nationalité française.
- La réintégration dans la nationalité française.
- Le droit des mineurs et la nationalité française.

Les incidences sur la vie quotidienne et le statut personnel

- La justice, les discriminations et les droits sociaux.
- Le droit de la famille.
- Le droit au mariage et au PACS, le regroupement familial et les familles polygames.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les participants.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA



PUBLIC

Professionnels du secteur sanitaire, éducatif ou social intervenant auprès des familles, médiateurs familiaux, conseillers conjugaux et familiaux, enseignants, bénévoles

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

22-23
MARS 2027

ENTREPRISE/OPCO

670 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

650 €



INTERVENANTS

Avocate



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

SECRET PROFESSIONNEL ET PARTAGE DE L'INFORMATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser ses connaissances sur la notion de secret professionnel.
- Connaître le cadre du partage de l'information.
- Être à même d'évaluer une situation en tenant compte de l'intérêt des usagers, des professionnels, de la loi, des règles de l'institution et du bon sens.
- Distinguer les différents mécanismes de responsabilité (disciplinaire, civile, pénale).



CONTENU

JOUR 1 - Du secret professionnel au partage de l'information

- La distinction droit de réserve/ Obligation de discrétion.
- Le Secret professionnel, les personnes concernées, ce qu'il couvre...
- La sanction de son non respect.
- La levée du secret.
- L'obligation de signalement (réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007) : signalement administratif, signalement judiciaire.

JOUR 2 - Les différents mécanismes de responsabilité du professionnel

Après avoir cerné le domaine du secret professionnel et celui du partage de l'information, comment évaluer les implications de situations complexes sur la posture du professionnel, de l'Institution (qu'elle soit rattachée à l'administration ou non) et des tiers.

Du point de vue de la responsabilité de chacun:

- Responsabilité civile, responsabilité pénale, responsabilité disciplinaire.
- La responsabilité de l'administration : distinction entre faute personnelle et faute de service, le cumul de responsabilité et l'action recours.

Du point de vue des outils à mettre en place:

- Quel protocole mettre en place (et comment le construire) pour harmoniser les pratiques ?



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, quiz juridique, échanges à partir du vécu des participants, analyse de situations concrètes et interactives.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA

UNIQUEMENT
DISTANCIEL

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

06-07
OCTOBRE 2027

ENTREPRISE/OPCO

670 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

650 €



INTERVENANTS

Juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

DROIT DE LA FAMILLE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Actualiser ses connaissances juridiques.
- Connaître les notions clefs du droit de la famille pour les appliquer à sa pratique.

CONTENU

Filiation et parenté, les fondements du droit de la famille

- Les notions de filiation et de parenté.
- Leur évolution au cours du temps : les dates-clefs, l'évolution législative et leurs effets sur le modèle familial.
- Les différentes modalités du lien familial : le couple et ses statuts; les configurations familiales; les trois types de filiation et les réformes en cours.

Les conséquences de l'établissement de la filiation

- Le nom : filiation et transmission; le dernier texte de loi : passage du nom patronymique au choix du nom de famille.
- L'autorité parentale : les différentes situations : parents unis, désunis, mariés, pacsés; de la conjugalité à la parentalité, évolution vers la coparentalité.

La réforme de l'autorité parentale : un accent sur les accords négociés des parents et la place de la médiation familiale

- L'obligation alimentaire : des parents vis-à-vis de leurs enfants; des enfants vis-à-vis de leurs parents.
- La succession : le principe d'égalité entre les enfants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les participants.
- Analyse de documents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA



PUBLIC
Professionnels intervenant
auprès des familles

PRÉREQUIS
Aucun

2 JOURS - 14 H
12-13
MAI 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANTS
Juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LES MAJEURS VULNÉRABLES ET LEUR PROTECTION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Identifier les différents enjeux.
- Connaître la loi du 5 mars 2007 et du 16 février 2015.).

CONTENU

- La protection des majeurs vulnérables.
- Le mandat de protection future (non judiciaire).
- La sauvegarde de justice.
- La curatelle.
- La tutelle.
- Incidences sur le quotidien.
- Curateur/tuteur : le rôle de chacun.
- Les actes que le « protégé » peut accomplir seul selon le régime de protection...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et jurisprudentiels.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.
- QCM (entrée/sortie).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER
INTRA
UNIQUEMENT
DISTANCIEL



PUBLIC
Professionnels du secteur
médico-social

PRÉREQUIS
Aucun

2 JOURS - 14 H
12-13
OCTOBRE 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANTS
Juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LOI DE 2007 - ACTUALISATION



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Connaître la loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection des enfants confiés à l'ASE.
- Connaître la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- Cerner les différents mécanismes de l'autorité parentale.
- Comprendre son environnement juridique.
- Savoir se repérer dans l'organisation de la protection de l'enfance.



CONTENU

- L'autorité parentale et ses conséquences.
- Les droits de l'enfant.
- La loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection des enfants confiés à l'ASE : Quels apports au regard des lois précédentes.
- La réforme de la protection de l'enfance : loi du 5 mars 2007.
- La loi du 14 mars 2016 : quels apports ?
- Les obligations de signalement.
- De l'enfant maltraité... au mineur en danger.
- La réorganisation des procédures de signalement.
- Questions ouvertes autour des différentes problématiques.
- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Identifier les différents enjeux.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA

UNIQUEMENT
DISTANCIEL



PUBLIC

Professionnels en lien ou travaillant dans la protection de l'enfance

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

24-25
JUIN 2027



ENTREPRISE/OPCO

670 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

650 €



INTERVENANTS

Juriste



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

SENSIBILISATION À LA DÉMARCHE QUALITÉ



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se sensibiliser à la démarche qualité en vue de son appropriation.
- Dépasser ses peurs ou représentations erronées d'une démarche qualité.
- Développer une dynamique collective visant à améliorer les pratiques et à nourrir la réflexion commune.



CONTENU

- Amélioration continue.
- Cartographie des processus.
- Le système de management de la qualité.
- Gestion des non-conformités.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démarche philosophique de questionnement favorisant le dialogue et la prise de recul.
- Méthodes collaboratives (ateliers participatifs, échanges d'idées, réflexion en groupe).



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA

NOUVEAU



PUBLIC

Directeurs, chefs de service et tous professionnels du travail social engagés dans une future démarche qualité. Référents qualité débutants

PRÉREQUIS

Aucun



1 JOUR - 7 H

23
FÉVRIER 2027



ENTREPRISE/OPCO

335 €

FINANCEMENT
PERSONNEL

325 €



INTERVENANTS

Information à venir



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

DÉCIDER, CHOISIR, AGIR : MANAGEMENT ET CONDUITE DU CHANGEMENT

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Intégrer les principes éthiques dans le processus de conduite du changement et prendre en compte les impacts humains.
- Développer une approche philosophie de la prise de décision et de l'engagement.

CONTENU

- Questionnement philosophique autour du choix et de la décision.
- Comment intégrer l'incertitude dans ses prises de décisions ?
- Prise en compte des facteurs humains, éthiques et organisationnels.
- Intégrer la dimension collective dans le processus d'aide à la décision et dans son appropriation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démarche philosophique de questionnement favorisant le dialogue et la prise de recul.
- Méthodes collaboratives (ateliers participatifs, échanges d'idées, réflexion en groupe).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA

NOUVEAU



PUBLIC
Directeurs, chefs de service, coordinateurs dans le secteur du travail social et médico-social

PRÉREQUIS
Aucun

1 JOUR - 7 H
19 MAI 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
335 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
325 €



INTERVENANTS
Information à venir



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE DU TRAVAIL SOCIAL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- À l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Engager une réflexion critique autour d'un cadre professionnel plus respectueux et responsable et face aux situations complexes.
 - Mieux comprendre les enjeux éthiques rencontrés dans sa pratique quotidienne et clarifier les valeurs qui guident ses actions.
 - Différencier éthique, morale et déontologie.

CONTENU

Définition de concepts

- La morale.
- La déontologie.
- L'éthique.

Les valeurs du travail social

Les dilemmes éthiques : analyse de situations

Agir au quotidien : les bons questionnements

Développer l'intelligence collective

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démarche philosophique de questionnement favorisant le dialogue et la prise de recul.
- Méthodes collaboratives (ateliers participatifs, échanges d'idées, réflexion en groupe).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA

NOUVEAU



PUBLIC
Professionnels du travail social, éducateurs spécialisés, assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale, moniteurs-éducateurs, responsables de service

PRÉREQUIS
Aucun

1 JOUR - 7 H
05 OCTOBRE 2027

€
ENTREPRISE/OPCO
335 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
325 €



INTERVENANTS
Information à venir



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

4

SOFTSKILLS



P.74

SOFTSKILLS

ÉMOTIONS ET POSTURE PROFESSIONNELLE



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Prendre conscience de ses émotions et les apprivoiser dans son quotidien professionnel.
- Renforcer ses compétences face à des situations éprouvantes.
- Évaluer l'impact des émotions et du stress sur l'activité et les relations professionnelles.
- Intégrer la gestion des émotions comme composante des pratiques professionnelles.



CONTENU

- Caractéristiques et effets des émotions.
- Compréhension et gestion des émotions et du stress au travail.
- Notion d'intelligence émotionnelle comme compétence relationnelle.
- Articulation de la dimension individuelle et groupale dans la gestion émotionnelle



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / notions clefs.
- Apports pratiques.
- Étude de cas complexes et partage d'expériences.
- Mises en situation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.



PUBLIC

Professionnel(le)s exerçant dans le secteur social, éducatif, médicosocial, sanitaire, judiciaire. Responsables d'équipes éducatives, personnel d'accueil, personnel administratif...

PRÉREQUIS

Aucun



2JOURS - 14 H

24-25
MAI 2027



ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANTS
Médiatrice familiale



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

INTER

INTRA

BIEN-ÊTRE PROFESSIONNEL

PRENDRE SOIN DE SOI, DE L'AUTRE ET DE LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les processus corporels et psychologiques liés au stress.
- Développer une écoute de soi intégrative et de l'autre.
- Utiliser des approches corporelles et sensorielles pour évacuer le stress.



CONTENU

- Les définitions des formes de stress : stress aigu, stress chronique, stress professionnel.
- La notion de « contraintes » dans le stress professionnel (les 3 facteurs organisationnels).
- Apport de contenu sur les effets de la respiration/référence musicothérapie.
- Les besoins et les émotions en présence dans l'état de stress (neurosciences ; Art-thérapie).
- Développer la réflexivité par la clarification, la reformulation et écoute active.
- Les approches cognitives, comportementales et psycho- corporelles.
- Les freins psychologiques, les croyances limitantes, les Drivers.
- La démarche d'assertivité et les positions de vie.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive.
- Méthode expérientielle (recherche-action) (facilitation et co-développement).
- Partage en plénière.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

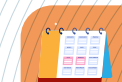


PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction pédagogique dans différents secteurs d'activité : médiation, éducation, formation...

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

28-29
SEPTEMBRE 2027



ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANTS
Sophrologue



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

INTER

INTRA

LA GESTION DES CONFLITS

OUTILS ET MÉTHODES POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX



OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de mieux identifier les différentes situations vectrices de tensions afin de les anticiper et mieux les gérer.

- Différencier les situations conflictuelles des situations de violence.
- Anticiper et gérer les situations de violence.
- Comprendre ce qui se joue dans un conflit et développer des stratégies aptes à positiver ces situations.
- Appréhender plus sereinement les situations conflictuelles.



CONTENU

Décrypter, analyser et catégoriser les situations conflictuelles et / ou de violence les plus fréquemment rencontrées par les professionnel-le-s de l'insertion

- Distinguer la situation conflictuelle de la situation de violence ; comment se prémunir des situations de violence et comment les gérer si elles adviennent.
- Découvrir et s'approprier les neuf grandes natures de conflits.
- Analyser les effets destructeurs mais aussi constructifs des situations conflictuelles.

Construire une démarche pédagogique pour initier un acte formatif et/ou éducatif autour d'une situation conflictuelle

- Découvrir cinq stratégies différentes pour gérer un conflit en fonction des personnes engagées, de la situation vécue et de l'objectif visé.
- Les clés pour gérer positivement une situation conflictuelle.
- Première approche des mécanismes de l'empathie.
- Comment gérer le stress généré par des situations conflictuelles.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque thème sera sous-tendu par des apports théoriques, mais aussi de nombreux exemples cliniques proposés par la formateur/trice ainsi que des études de situations apportées par les participants qui viendront illustrer et interroger l'aspect théorique.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER

INTRA

NOUVEAU



PUBLIC

Professionnel(le)s exerçant dans le secteur social, éducatif, médicosocial, sanitaire, judiciaire.
Responsables d'équipes éducatives, personnel d'accueil, personnel administratif...

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

28-29
SEPTEMBRE 2027

ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANTS

Information à venir



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

DÉVELOPPER SON AFFIRMATION DE SOI ET SES COMPÉTENCES RELATIONNELLES



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Développer une communication assertive et respectueuse.
- Renforcer leur capacité à s'affirmer dans les situations professionnelles.
- Mieux comprendre et mobiliser leur intelligence émotionnelle.
- Améliorer la qualité de leurs relations professionnelles.
- Gérer les situations relationnelles délicates avec davantage de confiance et d'efficacité.



CONTENU

JOUR 1 : Comprendre son fonctionnement relationnel et émotionnel

Identifier son positionnement relationnel

- Les différents comportements relationnels : passivité, agressivité, manipulation et affirmation de soi.
- Les freins et leviers à l'affirmation de soi.
- Repérage de ses habitudes de communication.

Développer la connaissance de soi

- Estime de soi, confiance en soi et affirmation de soi.
- Identifier ses besoins, ses valeurs et ses limites.
- Comprendre l'impact de ses comportements sur la relation.

Découvrir l'intelligence émotionnelle

- Identifier les émotions et leur rôle dans la communication.
- Repérer ses réactions émotionnelles.
- Développer une meilleure conscience de soi.

JOUR 2 : Renforcer son affirmation de soi dans les relations professionnelles

Développer une communication assertive

- Exprimer un avis, une demande ou un désaccord avec respect.
- Formuler une critique ou un refus de manière constructive.
- Savoir poser des limites et faire respecter son cadre.

Mobiliser son intelligence émotionnelle dans les interactions

- Réguler ses émotions dans les situations sensibles.
- Développer l'écoute active et l'empathie.
- Prévenir les tensions et favoriser le dialogue.

Construire son plan de progression

- Identifier ses axes de développement.
- Définir des objectifs d'amélioration concrets.
- Élaborer un plan d'action personnel transférable dans sa pratique professionnelle.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation, jeux de rôle, analyses de situations professionnelles et plan d'action individuel.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA

NOUVEAU



PUBLIC

Tout professionnel souhaitant renforcer sa confiance dans les relations interpersonnelles, améliorer sa communication et développer son intelligence émotionnelle.

PRÉREQUIS

Aucun



2 JOURS - 14 H

27-28
AVRIL 2027

ENTREPRISE/OPCO
670 €
FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €



INTERVENANTS

Information à venir



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

GESTION DU STRESS

COMPRENDRE, PRÉVENIR ET AGIR POUR UN MIEUX-ÊTRE PROFESSIONNEL



OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de mieux identifier les différentes situations vectrices de tensions afin de les anticiper et mieux les gérer.

- Identifier les sources de stress et les mécanismes en jeu.
- Développer leurs capacités personnelles pour mieux gérer leur stress.
- Mettre en œuvre des réponses adaptées pour retrouver équilibre et détente.
- Améliorer leur bien-être et leur efficacité dans leur environnement professionnel.



CONTENU

JOUR 1 : Comprendre son stress et identifier ses ressources

Comprendre les mécanismes du stress

- Définition et manifestations du stress.
- Les réactions physiologiques, émotionnelles et comportementales.
- Les conséquences du stress sur la santé et le travail.

Identifier ses facteurs de stress

- Les sources de stress professionnelles et personnelles.
- Repérage de ses signaux d'alerte.
- Auto-évaluation de son niveau de stress.

Développer ses ressources personnelles

- Identifier ses facteurs de protection.
- Renforcer ses capacités d'adaptation.
- Mobiliser ses ressources face aux situations difficiles.

JOUR 2 : Agir efficacement pour mieux gérer son stress

Comprendre les mécanismes du stress

- Découvrir des outils de régulation du stress.
- Techniques de respiration et de relaxation.
- Gestion des émotions et des pensées stressantes.
- Outils de récupération et de recentrage.

Favoriser un mieux-être durable

- Organisation et gestion des priorités.
- Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Prévention de la surcharge et de l'épuisement.

Construire son plan d'action personnel

- Identifier les actions à mettre en œuvre.
- Définir des objectifs réalistes et adaptés à son contexte professionnel.
- Élaborer une stratégie individuelle de gestion du stress.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque thème sera sous-tendu par des apports théoriques, mais aussi de nombreux exemples cliniques proposés par la formateur/trice ainsi que des études de situations apportées par les participants qui viendront illustrer et interroger l'aspect théorique.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées page 84.

INTER

INTRA

NOUVEAU



PUBLIC

Professionnel(le)s exerçant dans le secteur social, éducatif, médicosocial, sanitaire, judiciaire. Responsables d'équipes éducatives, personnel d'accueil, personnel administratif...

PRÉREQUIS

Aucun



2JOURS - 14 H

23-24
MARS 2027ENTREPRISE/OPCO
670 €FINANCEMENT
PERSONNEL
650 €

INTERVENANTS

Information à venir



Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



FOCUS SUR

LE PARCOURS SYSTÉMIQUE CERTIFIÉ

Se former à l'Intervention Stratégique et Paradoxale (ISP) dans le champ social et médico-social

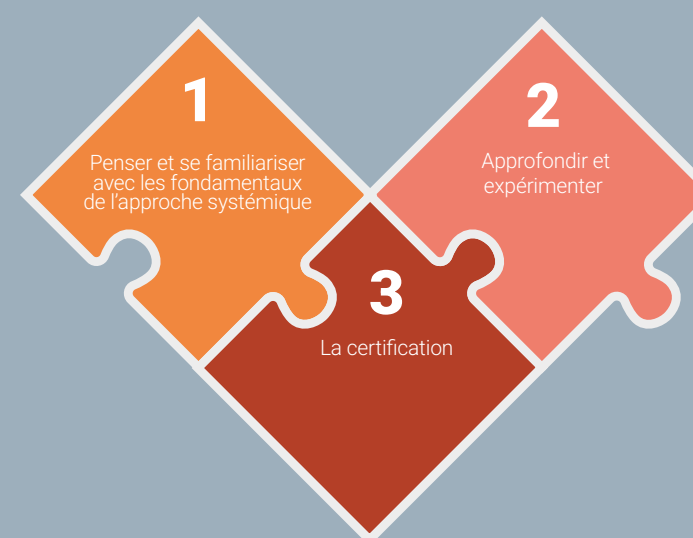
PROMO 27/28

La systémique de l'École de Palo Alto est une façon différente de penser le monde, d'analyser les contextes, de décoder les situations. Elle s'appuie sur des fondamentaux en rupture avec nos habitudes et convient parfaitement à l'intervention médico-sociale-éducative. Si elle est concrète et pragmatique, sa mise en œuvre demande entraînement et rigueur....

Vous êtes acteur du champ social et médico-social

NOUS VOUS PROPOSONS :

- Une formation « à la carte » construite en 3 blocs de compétences (possibilité de construire votre parcours de formation en choisissant les blocs de compétences qui vous intéressent).
- Une formation encadrée par notre référent pédagogique **François Simonot** : formateur référent en systémique pour EPE Formation depuis 2003.
- Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, salariés du secteur social ou indépendants, formés par notre référent ou à l'école du paradoxe.



Livret en ligne
Parcours systémique
certifié

A l'issue du parcours, le professionnel aura la capacité de :

- Décoder de façon systémique les situations.
- Se positionner de façon systémique dans les entretiens.
- Savoir proposer des axes de solutions paradoxales.
- Intervenir stratégiquement et impulser du changement.

Objectifs :

- Passer d'une vision linéaire à une pensée circulaire.
- Appréhender la complexité d'une personne, d'une famille, d'une équipe ou d'une institution dans son contexte.
- Observer un système humain et ses interactions.
- Se positionner comme aidant dans une relation d'aide.
- Établir des stratégies pour faciliter le changement.

Méthodes communes aux deux blocs

- Apports théoriques.
- Mises en situation (groupales, individuelles ou en binôme).
- Études de situations professionnelles.
- Validation d'étape (évaluation à l'issue de chaque module).

5

PLUS D'INFOS



P.82

HANDICAP

P.84

ÉVALUATIONS

P.86

INSCRIPTIONS

P.90

INTERVENANTS

P.92

CGV

P.94

ILS NOUS
ONT FAIT
CONFIANCE

HANDICAP

L'EPE FORMATION développe un plan d'action spécifique pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap.

En tant qu'organisme de formation l'EPE FORMATION doit répondre aux exigences légales et réglementaires, que celles-ci soient relatives à la loi du 11 février 2005 portant sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » ou bien qu'elles concernent les obligations relatives à la formation professionnelle.

La loi du 5 septembre 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » définit désormais un référentiel qualité qui oblige les prestataires de formation à engager des actions spécifiques en faveur des personnes en situation de handicap.

Au-delà de cette mise en conformité, ce plan handicap s'intègre dans une démarche qualité plus globale pour l'EPE FORMATION qui va par ailleurs permettre :

À la personne en situation de handicap

- De s'inscrire dans l'organisme de formation de son choix.
- Accéder à des savoirs, développer des compétences, réaliser un projet professionnel.
- Suivre une formation dans les meilleures conditions en tenant compte de son handicap.

À l'EPE FORMATION de :

- Sensibiliser et former ses collaborateurs et les professionnaliser sur la question du handicap.
- Mieux accueillir les stagiaires en situation de handicap en tenant compte de leurs éventuelles contraintes en formation.
- D'élargir son offre de formation et élargir son offre clients en lien avec la thématique du handicap.
- S'inscrire dans davantage de projets sur son territoire et tisser des partenariats structurants.
- Traduire en actes les valeurs portées par l'organisme.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Dans le cadre de la loi, EPE FORMATION respecte le cadre réglementaire précis en termes d'accueil, d'aménagement de formation et de sécurité des personnes handicapées.

La Direction de l'organisme de formation propose ainsi les services de la cellule Handicap, la mise en place d'aménagements de formation personnalisés pour les bénéficiaires, et met en œuvre des protocoles d'évacuation s'ajustant aux différentes formes de handicap.

Référente Handicap
Clara MAUTALENT-EI
mautalentcepe@gmail.com
06 70 80 81 67



1

Niveau de connaissance

En amont de la formation, EPE FORMATION fait le point sur le niveau de connaissances des stagiaires afin d'élaborer une intervention au plus près des besoins et attentes des participants.

2

Progression pédagogique

Pendant la formation, une attention est portée à la progression pédagogique de chacun afin d'adapter au mieux le contenu de la formation, cela notamment grâce à des sous-groupes, des mises en pratiques...

3

Évaluation

En fin de formation, à l'aide d'un travail réflexif et d'une grille conçue par nos soins, les stagiaires évaluent si les objectifs pédagogiques de la formation ont été atteints.

4

Objectifs atteints

Plusieurs mois après la formation, nous sollicitons les stagiaires pour savoir si la formation a répondu à leurs besoins au quotidien.

EN DÉTAIL

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation.

Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.



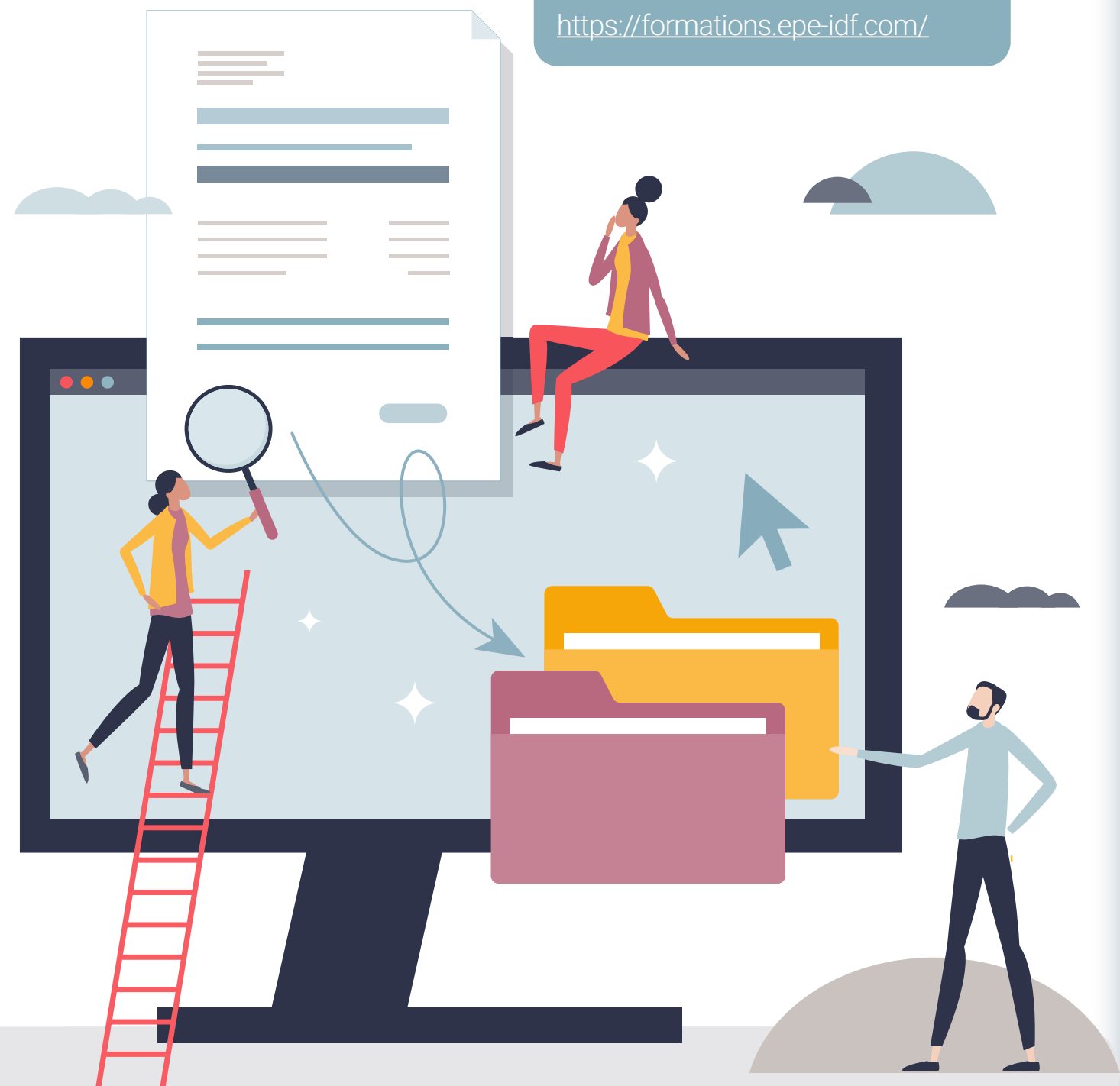
INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Par mail : formation@epe-idf.com

Ou par courrier :

EPE FORMATION
5, IMPASSE BON SECOURS
75543 PARIS CEDEX 11

OU PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE
Sur notre site, dans la fiche détaillée
de la formation :
<https://formations.epe-idf.com/>



BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

EPE FORMATION
01 44 93 44 88
formation@epe-idf.com

FORMATION CHOISIE

Intitulé :
.....
Date :
Quelles sont vos attentes ?
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARTICIPANT

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone personnel :
Courriel (personnel ou professionnel) :
Fonction :
Nom et adresse de l'établissement :
.....
Avez-vous une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé, RQTH /BOETH ,
autre (précisez) ?

OUI	NON
Avez-vous besoin d'un aménagement de la formation ?	
OUI	NON

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations figurant sur notre site internet ou notre catalogue et les accepter sans réserve.

Date :

Signature du participant

FACTURATION

Les frais de formation seront pris en charge par l'employeur :

OUI NON

Si OUI :
Raison sociale :
Service :
Adresse de l'établissement :
Code Postal : Ville :
SIRET :
Dossier suivi par :
Fonction :
Téléphone :
Courriel :

ADRESSE DE FACTURATION, SI DIFFÉRENTE DU LIEU DE TRAVAIL

Raison sociale :
Service :
Adresse de l'établissement :
Code Postal : Ville :
SIRET :
Dossier suivi par :
Fonction :
Téléphone :
Courriel :

Cachet et signature de l'employeur

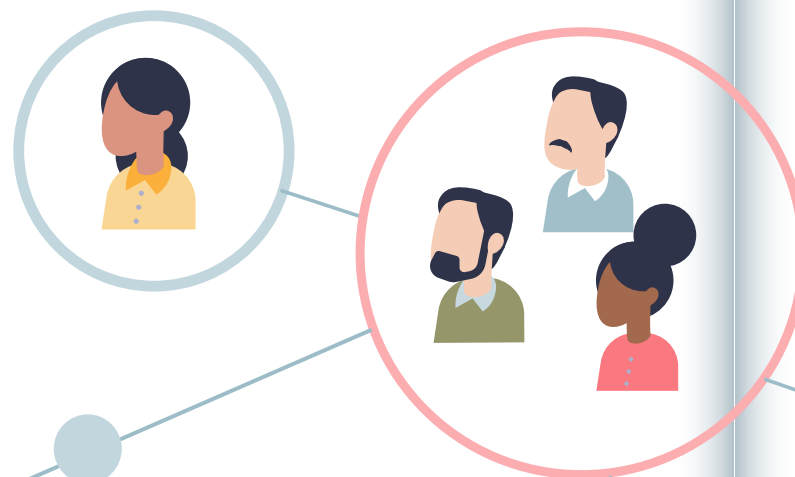
ACCOMPAGNEMENT DES FORMATEURS·TRICE·S PARTENAIRES DE L'EPE-IDF

Notre organisme améliore aussi chaque année son dispositif d'accompagnement des formateur·trice·s avec lesquels il collabore et ce, quels que soient leurs statuts.

Ce dispositif nous permet notamment de répondre à certains indicateurs du référentiel qualité QUALIOPi, notamment en ce qui concerne les compétences des formateurs indépendants intervenant pour le compte des organismes de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance. Notre dispositif se compose de :

1 Une lettre d'information mensuelle

Elle est adressée à l'ensemble des formateurs.



2 Un blog des formateurs

Ce blog est dédié exclusivement aux formateurs. Ils peuvent y découvrir des interviews de collègues formateurs, des articles liés à l'actualité du secteur de la formation professionnelle, des outils numériques et encore de nombreuses ressources pédagogiques pour alimenter leur veille et les accompagner dans l'évolution de leur métier.



3 Des séances de co-développement

Dédiées à la co-construction et au co-questionnement entre pairs, les séances s'organisent autour d'un thème proposé (par exemple « Construire des modalités d'évaluation ») ou d'un cas (une situation rencontrée par un formateur qu'il souhaite exposer). Les membres du groupe, guidés par l'animatrice facilitatrice, questionnent, travaillent ensemble et proposent des pistes d'action.

4

Un café des formateurs

Des temps réguliers pour se rencontrer, partager des questionnements et découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques. Le Café des formateurs est avant tout un moment convivial et informel.



5

Une veille des formateurs

Sur les évolutions du travail social par la parution d'une revue de presse trimestrielle numérisée élaborée à partir de nos abonnements aux revues ASH, Direction(s) et Lien Social.

6

Des séances d'intégration et des temps d'audits pédagogiques

Ils permettent de traiter des problématiques fortes auxquelles sont confrontés les organismes de formation. Ainsi, depuis 2020, nous avons mis en place un comité pédagogique sur l'évaluation des acquis de la formation. Ce comité a permis d'apaiser les craintes des formateurs en ce domaine, de lever leurs a priori en la matière et de concevoir des modalités d'évaluation adaptées proposées dans notre catalogue. L'enjeu étant la mise en place d'une nouvelle attestation de fin de formation avec une évaluation par le formateur des acquis de la formation du bénéficiaire.

NOS INTERVENANTS

ABRAMOVITCH Grégory

Psychologue
ANCAROLA Hugo
Philosophe
ANGER Pascal
Psychothérapeute
ARAUJO Eugénie
Conseillère conjugale et familiale
ARIBI TABUTAUD Katia
Médiatrice familiale
Avocate
ARNAUD Isabelle
Conseillère conjugale et familiale
AUCHER Yann
Psychologue
AYOUN Michaël
Juriste
AZAGOURY Laurence
Psychosociologue
BACHELIER Delphine
Psychologue
BELLET Lise
Avocate, médiatrice familiale
BENATSOU Sarah
Éducatrice spécialisée
BERDIN Sylvia
Juriste, conférencière
BERNSTEIN DELANNES Noélia
Psychologue clinicienne
BERTRAM Astrid
Conseillère conjugale et familiale
BETTINGER Roxane
Sociologue
BIENFAIT Cédric
Conseiller en économie sociale et familiale
Réfèrent DU Violence de genre
BRETAUDEAU Jean-Marc
Médiateur familial
CABEAU Laëtitia
Éducatrice de jeunes enfants
CAILLE Marjorie
Éducatrice spécialisée
CANAVESIO Marie
Psychologue
CARON Stéphane
Consultant, coach
CHAPPUIS Angeline
Éducatrice de jeunes enfants
CHATELET Natasha
Conseillère conjugale et familiale
COLOMBEL Olivier
Conseiller conjugal
Psychothérapeute

CORTES Lise-Hélène

Consultante
COURBIN Audrey
Conseillère conjugale et familiale
COUSSY Nathalie
Psychologue
DA COSTA NEVES Glaucia
Psychologue
DECORSE Corinne
Art thérapeute
DENIS Florent
Médiateur familial
DESMAZEAU Marine
Médiatrice familiale
DESPOISSE Agnès
Conseillère conjugale et familiale
DOIBANI Maria
Sociologue, formatrice
DUFOUR Ludivine
Psychologue
FANTONI Maria-Hélène
Psychologue du travail
FILAIRE Carole
Chef de service éducatif
FONSINO Frédérique
Psychologue clinicienne
GARCIA Gwenaële
Conseillère conjugale et familiale
GAROT-SCELIN Maryline
Formatrice - coach,
Psycho-somatothérapeute
GARZO Miguel Ange
Psychologue clinicien
Thérapeute
GUENEBAUT Laurent
Chef de service protection de l'enfance
GHARIANI Nadia
Psychologue clinicienne
GODEFROY Arielle
Éducatrice spécialisée
Chef de service
HANJAOUI Julie
Médiatrice familiale
HASLE Coralie
Psychologue clinicienne
HAYE Catherine
Médiatrice familiale
HERCHE Sébastien
Éducateur spécialisé
HERZ Déborah
Psychologue
JULIENNE Aude
Conseillère conjugale et familiale

KOSINSKA Aleksandra

Psychologue clinicienne
Consultante
LALLEMAND Grégory
Psychologue clinicien
LAURIOT dit PREVOST Nicolas
Sociologue
LEBLANC Hélène
Conseillère conjugale et familiale
LE BRIERO Angélique
Formatrice
petite enfance/parentalité
LE CLEVE Alexandre
Juriste
Consultant sur les questions migratoires
LEFEUVRE Dominique
Médiateur familial
LEHODEY Marie-Noëlle
Médiatrice familiale
LEGUEVAQUES Flavie
Psychologue
LEROUX Céline
Éducatrice spécialisée
LESAGE Myriam
Médiatrice familiale
LORTAT JACOB Sophie
Conseillère conjugale et familiale
Thérapeute de couple
LOUIS Isabelle
Conseillère conjugale et familiale
MALLAIVRE Nolwenn
Formatrice en éducation et intervention sociale
MAUTALENT Clara
Psychologue sociale
MOHAMED Youmna
Éducateur de jeunes enfants

OUALI Marie

Médiatrice familiale
PELTIER Florence
Conseillère conjugale et familiale
PINON Magali
Psychologue
REICHMAN Sébastien
Psychanalyste
RIBEIRO-VEZIE Karine
Assistante sociale
RICHARD SAUVION Julie
Psychologue, psychothérapeute
Chef de service adjoint
RIOU Tiphaine
Conseillère conjugale et familiale
ROUGEVIN-BAVILLE Myriam
Conseillère conjugale et familiale
SANTOS FRANCISCO Raquel
Médiatrice familiale
SARAFIS Cécile
Conseillère conjugale et familiale
SERPERO Audrey
Juriste, médiatrice
SIMON Audrey-Catherine
Psychologue
SIMONOT François
Psychothérapeute
SOLENT Candice
Éducatrice
Directrice d'un ITEP

SONNET Marine

Psychologue
STAALI Halima
Conseillère conjugale et familiale
STENGER Nina
Éducatrice de jeunes enfants
STEVENS Guillemette
Conseillère conjugale et familiale
Sexologue
SZTAL Agnès
Conseillère conjugale et familiale
TESSIER Christine
Conseillère conjugale et familiale
THORAL-JANOD Fabienne
Conseillère conjugale et familiale
Directrice d'établissement
TOURNIE Danielle
Psychologue
VALENTIN Jean-Jacques
Psychologue clinicien
VOILLOT Bruno
Psychothérapeute



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par EPE FORMATION dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 2 : LES TYPES DE FORMATIONS CONCERNÉES

Formation inter-entreprises : formation catalogue réalisée dans les locaux de EPE FORMATION ou loués par EPE FORMATION.

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client dans les locaux de EPE FORMATION ou sur le site du client.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera validée à réception par EPE FORMATION de la convention de formation professionnelle telle que prévue par la loi dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'acheteur et pour les formations d'une durée supérieure à 10 jours à réception d'un acompte de 30% des frais de formation. Le règlement du solde doit être effectué à la réception de facture.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉS

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux de EPE FORMATION implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance des stagiaires par un affichage dans les salles de formation. EPE FORMATION ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle couvre ses salariés lors de leur formation. Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation lorsque celui-ci s'est inscrit à titre individuel.

ARTICLE 5 : TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis et sur la convention de formation professionnelle. Ils sont nets de taxe, EPE FORMATION n'étant pas assujéti à la TVA.

ARTICLE 6 : FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les inscriptions individuelles sont conditionnées à la réception par EPE FORMATION d'un bulletin d'inscription. Pour les stages inter-entreprises et intra-entreprise, il sera envoyé une facture en fin de formation.

Pour les cycles longs, un échéancier de règlement peut être établi sur demande pour les paiements individuels uniquement.

Pour les stages intra-entreprise planifiés sur plus de trois mois, un échéancier de règlement pourra être établi sur demande du client.

Pour les stages inter-entreprises, EPE FORMATION se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client, tant que le bulletin d'inscription n'aura pas été reçu. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de EPE-IDF :

Pour les stages inter-entreprises et intra : à réception de la facture.

Pour les cycles longs : à réception de la facture ou selon l'échéancier établi.

Pour les formations inter-entreprises et les cycles longs, les frais d'hébergement et de repas ne sont pas compris dans le prix du stage.

ARTICLE 7 : RÈGLEMENT INDIVIDUEL OU PAR UN OPCO

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient au client :

- De faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.
- D'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à EPE FORMATION avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

ARTICLE 8 : PÉNALITÉS DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur (Article L. 441-6 du Code de Commerce). Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

ARTICLE 9 : CONVOCATION ET ATTESTATION DE FORMATION

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant. EPE FORMATION ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires quand elle doit être transmise par la structure. Les attestations de présence établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes tiers) après chaque formation. Une attestation de présence et de fin de formation sont remises au participant à l'issue du stage.

ARTICLE 10 : REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passerait une commande à EPE FORMATION sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), EPE FORMATION pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 11 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la formation. Pour les formations en inter : en cas d'annulation par l'entreprise moins de 30 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30% sera facturé à titre d'indemnisation.

Toute annulation ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entrainera la facturation du coût de la formation dans son intégralité à titre d'indemnité forfaitaire. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-5 du code du travail et conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-6 du code du travail, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 6353- 5 du code du travail.

EPE FORMATION se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter, dans un délai de 10 jours avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de EPE FORMATION.

En cas d'annulation définitive de la formation par EPE FORMATION, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant.

En cas de réalisation partielle par EPE FORMATION, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente et tous les rapports entre EPE FORMATION et ses clients relèvent de la loi française.

ARTICLE 13 : LITIGES

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la présente convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.



NOUS AVONS MIS NOTRE EXPERTISE À LEUR DISPOSITION

Action Prévention Réussite Scolaire	Association Les Nids	CHRS	publics de santé	GIP / SAE
ACSC	Association Méduze	CHU	FAM Résidence L'abri	GIP Enfance en danger
ADAPEI	Association Montjoie	CIDFF	FAPIL	Groupe SOS
ADSEA IDF	Association Tout Azimut	Cité de l'enfance	Ferrandi - École française de gastronomie	Groupe SOS Jeunesse
ADSEAAV	ATAV France Victimes	Claire amitié	Fondation Abbé Pierre	Habitat éducatif
AEDE	57 Audiens	CMP	Fondation Armée du Salut	Hôpital Les Murets
AEHM	BNF Agence	CMPP	Fondation Chevallier Debeausse	H.O.V.I.A
AEM	BNP Paribas	Cnsa	Mecs	IDEF
AEMO	Caarud Freessonne	Collèges	Fondation Jeunesse	IDSU
AG11	CAF	Conseils Départementaux	Fondation de Rothschild	IGDPE
AHSSEA	Caisse des Écoles	COSOG CDC	Fondation française Ordre de Malte	IGN
AIDAPHI	Campus Véolia Seine & Nord	Cramif	Fondation franco-britannique de Silery (FFB)	IME
AIPEI	CAMSP	CREPI IDF	Fondation La Cause	Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR)
AMSAM	CASP/ARAPEJ	DGAC	Fondation pour l'audition	Institut Régional des Jeunes Sourds
ANDSA	CASVP	Droits d'urgence	Fondation Santé des Étudiants	Interlogement 93
ANFH	CCAS	Dyna'MO	Foyer Départemental de l'enfance	ITEP
ANPAA	CCE Banque de France	EDASEOP	Foyer Le Moulin Vert	Kidoms
ANRS	CCI Paris IdF	Emmaüs France	Foyer Vignes et Tilleuls	LAEP toutes régions
APCARS - Cours d'appel de Paris	CDEF Villepinte Pôle Enfance	EMPRO L'edelweiss	France terre d'asile	La Canopée Gcsms
APEI VO	CDSEA	Empruntes Secteur Nord	FREHA	La Montagne Vivra
Apel	Centre d'Aide à l'Enfance de Bruxelles	ENCAT	Génération femmes	La vie au grand air
Apprentis d'Auteuil	Centres hospitaliers	Amicale		Ladapt Var
APSV	Centres maternels	Entraide Universitaire 12 ^{ème}		L'axe Majeur Atm
Association Olga Spizter	Centre Robert Job	EPEC		L'école à l'hôpital
Association Empreintes	Centre Suzanne Masson	ESAT		Le petit Ney
AVVEJ	CFPE	Espace 19 Crimée		Le Vieux Logis
ETAI	CFPE - La Villa Jeanne	Espace Famille		
Association Jean Cotxet	CHM Le Mans	Esperem Henri Rollet		
Association La Bretèche		Esperer 95		
		Espoir CFDJ		
		Établissements		

Mairies	Novemploi	PMI	Réseau EPE	Soliha IDF
Maison de Vaubrun	Objectif Emploi	Présidence de la République	Ressources	SOS Solidarité
Maisons des associations	Oppelia Les Buissonnets	Programme de réussite éducative (Pre)	Prévention	SOS Jeunesse
MAS	OPTIM EMPLOI	PJJ	SAMSAH	Coulommiers Stemo
MDPH 75	OPTIM SERVICE	RAM	SACD	Tutelia
MECS	Palais de la femme	Rectorat	Sauvegarde 93	UDAF
Ministères	Paris Ados Service	Région Île-de-France	Service Social Breton	UEMO de Lieusaint
MSA toutes régions	Paris Bibliothèques	Relais Jeunes 77	Secours Catholique	Véolia Environnement
Musée du Louvre	Paris centre 9/10	SNCF	SESSAD/SESSD	Ville et Avenir
Mutualité Française	Pep	SNL	SNC	Ww opération France
IDF	Placement Familial	Société Générale		YSOS / GPE SOS
Mutuelles				





EPE FORMATION
Organisme de formation de l'EPE-IDF
Enregistré sous le numéro : 11 75 00414 75

Tél: 01 44 93 44 88

formation@epe-idf.com

formations.epe-idf.com
epe-idf.com

